



Bulletin Officiel

N°7233 Mercredi 06 novembre 2024

www.cmf.tn

29^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

2

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 31/10/2024)

ANNEXE II

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 SEPTEMBRE 2024

- ATIJARI OBLIGATAIRE SICAV
- SICAV ENTREPRISE
- SICAV CROISSANCE
- SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
- SICAV PLUS
- STRATEGIE ACTIONS SICAV

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION					
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION					
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	116,483	122,706
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	161,974	171,487
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UNION CAPITAL **	01/02/99	133,909	141,303
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	145,572	153,975
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	139,251	146,566
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	142,304	151,301
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	133,870	139,801
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	53,810	56,871
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	39,375	41,825
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	134,030	142,209
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	117,462	124,624
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	117,320	124,260
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE					
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	20,764	21,912
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	142,874	152,094
15	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	139,085	146,021
16	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	13,339	13,916
17	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	199,359	210,956
18	FCP SALAMETT PLUS *	AFC	02/01/07	13,198	En liquidation
19	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	112,861	119,096
20	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	116,840	124,072
21	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	16,275	17,251
22	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	102,479	109,551
23	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	104,659
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE					
24	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,191	2,317
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION					
25	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	71,403	75,571
26	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	151,452	157,254
27	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	110,803	115,655
28	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	124,282	130,697
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE					
29	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	156,441	167,582
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	590,491	625,168
31	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	144,009	136,506
32	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	200,676	203,756
33	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	104,179	116,232
34	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	147,938	160,535
35	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	172,750	191,037
36	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	157,666	174,775
37	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	25,461	28,586
38	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	105,718	107,001
39	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,089	1,190
40	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,077	1,229
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE					
41	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 523,691	2 675,055
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	237,303	249,806
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,183	3,528
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,838	3,112
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	52,948	50,517
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,443	1,497
47	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,240	1,355
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,245	1,377
49	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	15,405	18,246
50	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,679	12,984
51	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	15,208	18,429
52	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 143,999	5 659,716
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION					
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL **	10/04/00	94,943	105,068
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE					
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,247	1,424

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	112,492	113,286	113,303	
56 AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	22/05/24	5,447	101,715	101,159	101,175	
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/05/24	6,567	108,976	108,764	108,786	
58 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	20/05/24	5,887	106,522	106,165	106,179	
59 TUNISO-EMIRATE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	28/05/24	7,087	107,814	107,013	107,034	
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/24	5,222	111,530	111,771	111,789	
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,204	107,516	107,536	
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,763	104,541	104,559	
63 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL **	17/12/01	30/05/24	5,857	108,991	108,768	108,787	
64 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	30/05/24	7,070	109,856	109,121	109,142	
65 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/24	5,885	107,593	107,172	107,190	
66 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	15/03/24	6,300	107,384	107,082	107,102	
67 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/24	6,692	106,088	105,718	105,739	
68 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	30/05/24	3,542	108,299	109,478	109,499	
69 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/24	6,162	105,957	105,402	105,420	
70 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	102,982	102,360	102,372	
71 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	109,844	109,546	109,563	
72 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL **	15/11/93	16/04/24	6,058	105,470	104,940	104,958	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
73 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/24	5,372	115,302	114,600	114,619	
74 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	7,103	107,664	106,764	106,784	
75 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,640	111,628	111,894	111,913	
76 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	04/04/24	7,810	107,851	107,324	107,348	
77 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 073,605	1 073,788	
78 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	-	10 653,810	10 655,799	
79 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	-	104,643	104,667	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
80 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	31/05/24	7,697	111,235	110,103	110,254	
81 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	106,273	106,433	
SICAV MIXTES								
82 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	62,861	63,492	63,542	
83 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/24	4,403	111,593	120,940	120,738	
84 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL **	26/07/99	30/05/24	0,847	17,940	17,894	17,896	
85 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	15/03/24	15,604	329,803	346,789	346,961	
86 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 266,898	2 463,116	2 461,228	
87 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	21/05/24	2,671	70,568	69,600	69,490	
88 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	23/05/24	2,326	56,146	55,379	55,344	
89 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL **	17/05/99	16/04/24	1,712	108,631	109,397	109,330	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,437	11,046	11,048	
91 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	16,704	17,721	17,748	
92 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	13/05/24	0,571	17,930	19,421	19,346	
93 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	13/05/24	0,544	15,723	16,847	16,787	
94 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/24	3,933	105,039	105,402	105,420	
95 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	90,783	90,326	90,457	
96 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	94,735	93,634	93,773	
97 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	112,897	112,886	
98 UBCEI - FCP CEA	UNION CAPITAL **	22/09/14	30/05/24	4,273	100,033	106,517	105,995	
99 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	31/05/24	0,329	11,001	12,266	12,260	
100 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	104,393	105,718	104,882	
101 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	78,463	84,214	84,159	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	98,995	99,024	
103 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	2,609	124,098	127,376	127,618	
104 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	159,184	160,662	
105 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/24	6,689	156,449	161,349	162,084	
106 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	1,824	196,794	221,657	221,803	
107 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,330	186,237	203,500	203,538	
108 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,985	181,047	198,910	198,956	
109 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	27/05/24	0,281	25,149	30,069	30,163	
110 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	10 866,132	11 473,165	11 501,100	
111 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	En liquidation	En liquidation	
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/24	3,107	97,599	105,543	105,534	
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	4 947,705	5 548,447	5 594,398	
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	05/04/24	0,401	10,736	11,472	11,522	
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/24	8,627	173,918	178,027	178,744	
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	11 448,885	12 289,877	12 384,143	
117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	22/05/24	511,502	10 487,634	11 217,092	11 227,488	
118 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 761,297	10 763,364	10 790,168	
119 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	10 636,069	11 296,330	11 325,550	
120 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 503,745	10 805,000	10 840,957	
121 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	-	11,109	11,179	
122 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	-	-	-	111,745	112,351	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
123 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,196	126,098	129,172	128,772	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
124 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	10/05/24	32,661	1 033,783	1 108,282	1 116,869	
OPCVM en liquidation anticipée								
* Initialement dénommé COFIB CAPITAL FINANCE								

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la société « MEUBLATEX », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6. Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7. Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11. Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15. Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18. BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20. Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25. Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
26. EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
27. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
28. Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
29. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
30. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
31. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044

32. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
33. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
34. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
35.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
36. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
37.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
38. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
41. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
47. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
48.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
49. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
50.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
51.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
52. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
53. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
54.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
55. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
56. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
57. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
58.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
59. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
60.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
61. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
62. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
63. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
64. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
65. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
66. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
67.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

68. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
69. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
70. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
71. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
72. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
73. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
74. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
75. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT" - En Liquidation -	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22 .Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29. ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
33. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
34. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
35. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
36. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
37. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
38. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
39. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
40. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
41. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
42. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Noura Aiana	71 810 750
43. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
44. Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
45. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
46. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
47. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
48. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
49. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
50. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
51. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
52. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
53. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
54. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
55. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
56. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
57. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
62. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
63. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64. Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65. Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

66.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
67.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
68.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
76. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
77. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
80.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
81. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
82.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
83.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
84.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
85.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
86.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
87.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
88.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
89.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
90.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
91.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
92.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
93.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
94.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" "- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
95.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
97.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
98. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
99.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
100.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
101.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
102.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

103.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
104. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
105. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
106.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
107.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

DERNIERE MISE A JOUR : 31/10/2024

24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
49	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
50	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
51	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
55	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
57	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
59	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
61	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
80	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 31/10/2024

81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
99	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
102	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
105	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

111	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
112	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
114	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
118	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
119	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
120	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
121	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
122	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
124	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
125	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11 ^{ème} étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Compartiment TITAN SEED FUND I – Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUND I - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
7	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
8	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
9	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETTEE AU 30 SEPTEMBRE 2024 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2024

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV » au 30 Septembre 2024 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 Septembre 2024, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de 164 390 883 dinars et un résultat net bénéficiaire de la période de 2 499 699 dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV » au 30 Septembre 2024, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- ✓ Les liquidités et les quasi-liquidités représentent 37,32% de l'actif au 30 Septembre 2024. Cette proportion est supérieure au seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 30 octobre 2024

Le Commissaire aux Comptes
ECC MAZARS
Borhen CHEBBI

BILAN
arrêté au 30-09-2024
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
ACTIF				
AC 1 - Portefeuille – titres	3-1	103 040 489	115 837 139	104 339 085
a - Actions Valeurs assimilées et droits rattachés		6 844 097	6 322 953	6 432 679
b - Obligations et Valeurs assimilées		96 196 392	109 514 186	97 906 406
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		61 350 394	11 331 320	38 152 410
a - Placements monétaires	3-3	0	9 139 431	10 231 663
b – Disponibilités	3-5	61 350 394	2 191 889	27 920 747
AC 3 - Créances d'exploitation		0	0	0
AC 4 - Autres actifs		0	0	0
TOTAL ACTIF		164 390 883	127 168 459	142 491 495
PASSIF				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-8	114 874	106 680	113 952
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-9	271 223	244 132	269 337
TOTAL PASSIF		386 097	350 812	383 289
ACTIF NET				
CP 1 -Capital	3-6	157 046 171	121 622 768	134 257 668
CP 2 - Sommes distribuables	3-7	6 958 615	5 194 879	7 850 538
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		748	1 189	1 311
b - Sommes distribuables de la période		6 957 867	5 193 690	7 849 227
ACTIF NET		164 004 786	126 817 647	142 108 206
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		164 390 883	127 168 459	142 491 496

ETAT DE RESULTAT

Période du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2024

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/07/20 24 au 30/09/20 24	Période du 01/01/20 24 au 30/09/20 24	Période du 01/07/20 23 au 30/09/20 23	Période du 01/01/20 23 au 30/09/20 23	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
PR 1 - Revenus du portefeuille - titres	3-2	1 618 785	4 891 618	1 793 238	5 453 555	7 142 404
a - Dividendes		0	23 509	0	44 146	44 146
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 618 785	4 868 109	1 793 238	5 409 409	7 098 258
PR 2 - Revenus des placements monétaires	3-4	1 096 105	3 063 927	847 263	2 714 166	3 674 283
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 714 890	7 955 545	2 640 501	8 167 721	10 816 687
CH 1 - Charges de gestion des placements	3-10	-332 668	-998 476	-341 963	-1 055 953	-1 369 790
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 382 222	6 957 069	2 298 538	7 111 768	9 446 897
PR 3 - Autres produits		0	0	0	0	0
CH 2 - Autres charges	3-11	-65 230	-194 931	-68 547	-206 152	-277 413
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 316 992	6 762 138	2 229 991	6 905 616	9 169 484
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-90 671	195 729	-1 306 681	-1 711 926	-1 320 257
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 226 321	6 957 867	923 310	5 193 690	7 849 227
PR 4 - Régularisation du résultat <u>d'exploitation (annulation)</u>		90 671	-195 729	1 306 681	1 711 926	1 320 257
* Variation des +/- values potentielles sur titres		106 767	379 993	184 780	163 411	-209 387
* +/- values réalisées sur cession des titres		75 940	141 823	22 970	357 924	910 953
* Frais de négociation de titres		0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		2 499 699	7 283 954	2 437 741	7 426 951	9 871 050

ETAT DE VARIATION DE L 'ACTIF NET
Au 30/09/2024
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Période du 01/07/2024 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant <u>des opérations d'exploitation</u>	2 499 699	7 283 954	2 437 741	7 426 951	9 871 050
a - Résultat d'exploitation	2 316 992	6 762 138	2 229 991	6 905 616	9 169 484
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	106 767	379 993	184 780	163 411	-209 387
c - +/- values réalisées sur cession de titres	75 940	141 823	22 970	357 924	910 953
d - Frais de négociation de titres	0	0	0	0	0
AN 2 - Distribution des dividendes	0	-7 415 601	0	-7 467 600	-7 467 600
AN 3 -Transaction sur le capital	-5 258 928	22 028 227	-29 360 400	-49 065 321	-36 218 862
a – Souscriptions	97 392 175	362 420 782	85 124 085	313 908 094	435 824 907
* Capital	93 616 333	344 280 473	81 990 785	299 027 816	414 605 640
* Régularisation des sommes non distrib.	269 817	547 240	209 704	448 898	909 087
* Régularisations des sommes distrib.	3 506 025	17 593 069	2 923 596	14 431 380	20 310 180
b – Rachats	-102 651 102	-340 392 555	-114 484 485	-362 973 416	-472 043 769
* Capital	-98 777 900	-322 031 183	-109 946 975	-344 542 371	-447 696 847
* Régularisation des sommes non distrib.	-276 482	-529 843	-306 958	-571 898	-1 000 766
- Régularisation des sommes distrib.	-3 596 721	-17 831 530	-4 230 552	-17 859 148	-23 346 156
VARIATION DE L'ACTIF NET	-2 759 229	21 896 580	-26 922 659	-49 105 970	-33 815 411
AN 4 - Actif Net					
a - En début de la période	166 764 015	142 108 206	153 740 306	175 923 617	175 923 617
b - En fin de la période	164 004 786	164 004 786	126 817 647	126 817 647	142 108 206
AN 5 - Nombre d'actions					
a - En début de période	1 605 670	1 333 429	1 488 403	1 663 586	1 663 586
b - En fin de période	1 554 406	1 554 406	1 209 479	1 209 479	1 333 429
Valeur liquidative	105.510	105.510	104.853	104.853	106.574
Dividende par action	-	5.887	-	5.520	5.520
AN 6 Taux de Rendement de la période	1.59%	4.53%	1.51%	4.37%	6.00%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 30/09/2024

(Unité en Dinars Tunisiens)

PRESENTATION DE LA SOCIETE

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable de distribution de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 mai 2000 et a reçu l'agrément du ministre des Finances en date du 08 Septembre 1999.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion d'ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV est confiée à la société de gestion « **Attijari Gestion** ».

Le dépositaire et le distributeur de la Sicav est **ATTIJARI BANK**.

1- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30/09/2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Évaluation des placements

a.Évaluation des actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

b.Évaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM les obligations et valeurs similaires sont évaluées postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent au 30/09/2024 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence les placements en obligations ont été évalués au 30 Septembre 2024 au coût amorti compte tenu de l'étalement à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- *Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « **Juillet 2032** » (compte tenu de l'étalement à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;*
- *A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « **Juillet 2032** » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 ». Il est à signaler que le portefeuille au 30/09/2024 ne contient pas cette catégorie de BTA.*

C. Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2- 3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue selon le cas une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le coût d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4 Traitement des opérations de pension livrée

• **Titres mis en pension** : les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents. La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « **Dettes sur opérations de pensions livrées** » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

• **Titres reçus en pension** : les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2-Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « **PR2- Revenus des placements monétaires** » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2024 à 103 040 489 Dinars contre 115 837 139 Dinars au 30/09/2023, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2024 ^(*)	30/09/2023	31/12/2023
Coût d'acquisition	96 398 925	109 240 700	97 796 149
- Obligations et valeurs assimilées	90 797 527	103 809 682	92 365 131
- Titres OPCVM obligataires	5 601 398	5 431 018	5 431 018
Plus ou moins -values potentielles	1 717 529	1 710 334	1 337 536
-Obligations et valeurs assimilées	474 830	818 399	335 875
- Titres OPCVM obligataires	1 242 699	891 935	1 001 661
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées.	4 924 035	4 886 105	5 205 400
Total	103 040 489	115 837 139	104 339 085

(*) Le détail du portefeuille-titres est présenté en annexe I.

3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille – titres

Les revenus de portefeuille titres totalisent 1 618 785 Dinars pour la période allant du 01/07/2024 au 30/09/2024 contre un montant de 1 793 238 Dinars pour la même période en 2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Période du 01.07.24 au 30.09.24	Période du 01.01.24 au 30.09.24	Période du 01.07.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 31.12.23
- Revenus des Obligations	53 674	1 135 495	1 244 225	3 741 652	4 775 644
- Revenus des Bons de trésor Assimilables	1 565 111	3 732 614	549 013	1 667 757	2 342 614
- Revenus des titres OPCVM	-	23 509	-	44 146	44 146
Total	1 618 785	4 891 618	1 793 238	5 453 555	7 142 404

3-3 Note sur les placements monétaires

Ce poste enregistre un solde Nul au 30/09/2024 à Dinars contre un solde 9 139 432 au 30/09/2023 et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Créances sur opérations de pension livrée	-	8 999 145	9 999 128
Intérêts courus sur créances sur opérations de pension livrée	-	140 287	232 535
TOTAL	-	9 139 432	10 231 663

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 1 096 105 Dinars pour la période allant du 01/07/2024 au 30/09/2024 contre 847 263 Dinars pour la même période en 2023 et se détaillent ainsi :

Libellé	Période du 01.07.24 au 30.09.24	Période du 01.01.24 au 30.09.24	Période du 01.07.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 31.12.23
- Intérêts du compte courant	47 237	168 784	339 011	1 149 168	1 486 366
- Intérêts des Certificats de Dépôt	-	-	196 058	595 400	595 401
-Intérêts des prises en pension	1 048 868	2 895 143	312 194	969 598	1 592 517
-Intérêts des bons de trésor à court terme	-	-	-	-	-
Total	1 096 105	3 063 927	847 263	2 714 166	3 674 284

3- 5 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2024 à 61 350 394 Dinars contre 2 191 889 Dinars au 30/09/2023 et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
- Avoirs en banque	53 469 572	35 603 815	59 836 404
- Sommes à l'encaissement	38 534 872	1 356 790	3 381 611
- Sommes à régler	-30 698 879	-35 912 826	-35 577 120
- Intérêts courus/Cpte courant	44 829	1 144 110	279 852
Total	61 350 394	2 191 889	27 920 747

3-6 Note sur le capital

Capital au 30/06/2024	
- Montant	162 031 696
- Nombre de titres	1 605 670
- Nombre d'actionnaires	775
Souscriptions réalisées	
- Montant	93 886 150
- Nombre de titres	929 785
- Nombre d'actionnaires nouveaux	79
Rachats effectués	
- Montant	-99 054 382
- Nombre de titres	981 049
- Nombre d'actionnaires sortants	88
Autres effets s/capital	
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	106 767
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	75 940
- Frais de négociation de titres	-
Capital au 30/09/2024	
- Montant	157 046 171
- Nombre de titres	1 554 406
- Nombre d'actionnaires	766

3- 7 Note sur les sommes distribuables

Libellé	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Sommes distribuables de l'exercice en cours	6 957 867	5 193 690	7 849 227
Sommes distribuables des exercices antérieurs	748	1 189	1 311
Total	6 958 615	5 194 879	7 850 538

3- 8 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2024 à 114 874 Dinars contre un solde de 106 680 Dinars au 30/09/2023, détaillé comme suit :

Libellé	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
- Gestionnaire	97 387	90 363	96 597
- Dépositaire	17 487	16 317	17 355
Total	114 874	106 680	113 952

3- 9 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève à 271 223 Dinars au 30/09/2024 contre un solde de 244 132 Dinars au 30/09/2023 et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
- Honoraires à payer (CAC)	26 202	23 336	38 925
- Dividende à payer exercice 2002	17 159	17 159	17 159
- Dividende à payer exercice 2003	6 775	6 775	6 775
- Dividende à payer exercice 2004	2 754	2 754	2 754
- Dividende à payer exercice 2005	62 620	62 620	62 620
- Dividende à payer exercice 2006	41 236	41 236	41 236
- Dividende à payer exercice 2007	1 026	1 026	1 026
- Dividende à payer exercice 2008	35 665	35 665	35 665
- Dividende à payer exercice 2009	8 087	8 087	8 087
- Dividende à payer exercice 2010	643	643	643
- Dividende à payer exercice 2011	778	778	778
- Dividende à payer exercice 2012	736	736	736
- Dividende à payer exercice 2013	763	763	763
- Dividende à payer exercice 2014	6 631	6 631	6 631
- Dividende à payer exercice 2015	2892	2892	2 892
- CMF à payer	13 944	12 960	13 834
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	17 710	-4 090*	3 272
- TCL à régulariser	11 808	11 808	11 808
- Compte d'attente	916	916	916
- Etat taxes à payer	12 878	11 437	12 817
TOTAL	271 223	244 132	269 337

*Un abonnement de charge de 22 000 a été comptabilisé afin de régler le débit de compte provision

3- 10 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève à 332 668 Dinars pour la période allant du 01/07/2024 au 30/09/2024 contre 341 963 Dinars pour la même période en 2023 et se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.07.24 au 30.09.24	Période du 01.01.24 au 30.09.24	Période du 01.07.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 31.12.23
- Rémunération du gestionnaire	285 145	855 837	293 112	905 103	1 174 106
- Rémunération du dépositaire	47 523	142 639	48 851	150 850	195 684
Total	332 668	998 476	341 963	1 055 953	1 369 790

3-11 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève à 65 230 Dinars pour la période allant du 01/07/2024 au 30/09/2024 contre 68 547 Dinars pour la même période en 2023 et se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.07.24 au 30.09.24	Période du 01.01.24 au 30.09.24	Période du 01.07.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 31.12.23
-Rémunération d'intermédiaire et honoraires (CAC)	18 853	56 148	23 151	60 848	84 000
- Redevance CMF	39 936	119 865	41 053	126 766	164 441
-Autres charges/ Services bancaires	13	441	11	438	449
- TCL	6 428	18 477	4 332	18 100	28 523
Total	65 230	194 931	68 547	206 152	277 413

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société a été confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,714 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'«Attijari Gestion» au titre du troisième trimestre de l'année 2024 s'élève à 285 145 Dinars TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations le dépositaire perçoit une rémunération de 0,119 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'«Attijari Bank » au titre du troisième trimestre de l'année 2024 s'élève à 47 523 Dinars TTC.

Attijari Obligataire SICAV
Société d'investissement à capital variable
Annexe I

Portefeuille Titres, Placements monétaires et Dépôts à terme Au 30-09-2024

Désignation Du Titre		Coût d'acquisition		Valeur au 30-09- 2024	% Actif
CODE ISIN	Obligations		28 691 166.869	32 312 034.451	19.66%
TN0003400660	AMEN BANK SUB. 2020-3 CAT B	30,000	1 200 000.000	1 255 984.262	0.76%
TN0004700803	ATL 2019-1 CATA TF	20,000	400 000.000	430 426.230	0.26%
TN0004700811	ATL 2020-1	20,000	800 000.000	863 218.361	0.53%
TN6KZZZEJ5N2	ATL 2021-1	23,000	2 300 000.000	2 428 096.175	1.48%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CAT A	10,000	800 000.000	840 026.230	0.51%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 CAT B	20,000	2 000 000.000	2 167 252.459	1.32%
TN0006610554	ATTIJARI LEASING 2020-1 CAT A	60,000	2 400 000.000	2 566 150.820	1.56%
TNMEZPU3I4U2	ATTIJARI LEASING 2023-1	15,000	1 500 000.000	1 621 734.426	0.99%
TNO6AI2ZF0D3	ATTIJARI LEASING 2024-1	20,000	2 000 000.000	2 089 678.904	1.27%
TN0001300664	BTE 2019-1 CAT A TF	20,000	400 000.000	425 486.339	0.26%
TN0002601029	STB 2008/2	8,000	50 000.000	51 598.361	0.03%
TN0002601193	STB SUBORDONNE 2019-1 CAT E	20,000	2 000 000.000	2 888 830.601	1.76%
TN0002601193	STB SUBORDONNE 2019-1 CAT E	20,000	2 000 000.000	2 888 830.601	1.76%
TN0002601193	STB SUBORDONNE 2019-1 CAT E	10,000	1 000 000.000	1 444 415.301	0.88%
TN0002102150	TUNISIE LEASING 2021-1	12,500	500 000.000	517 964.931	0.32%
TNIPE0BZ0LR6	TUNISIE LEASING 2024-2	10,000	1 000 000.000	1 003 221.917	0.61%
TN0003900263	UIB 2011-1 CATEGORIE B	7,500	262 500.000	263 804.877	0.16%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021 CAT A	30,000	2 400 000.000	2 486 516.778	1.51%
TN0003400405	AMEN BANK SUBORDONNE 2010	30,000	198 666.869	199 858.382	0.12%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT A	5,000	100 000.000	104 396.712	0.06%
TN0001900836	BH 2009	50,000	380 000.000	399 909.009	0.24%
TNA4HARL4UU5	BH BANK SUBORDONNE 2021-2	40,000	4 000 000.000	4 331 037.377	2.63%
TNAGSVAWF5T2	HL 2023-01	12,500	1 000 000.000	1 043 595.398	0.63%
CODE ISIN	BTA & OBLIGATIONS ETAT		62 581 190.139	63 884 357.801	38.86%
TN0008000622	BTA 6,3 % MARS 2026	2,900	2 870 121.031	2 951 810.456	1.80%
TN0008000580	BTA 6,3 % OCTOBRE 2026	400	391 787.464	411 174.204	0.25%
TN0008000747	BTA 7,2% MAI 2027	5,676	5 353 424.675	5 479 721.117	3.33%
TN0008000606	BTA6.7%AVRIL2028	1,100	1 079 166.827	1 106 466.115	0.67%
TN0008000606	BTA6.7%AVRIL2028	4,350	4 256 267.094	4 364 223.368	2.65%
TN0008000606	BTA6.7%AVRIL2028	5,000	4 950 812.235	5 074 899.906	3.09%
TN0008000606	BTA6.7%AVRIL2028	5,728	5 679 610.813	5 821 765.649	3.54%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021 CAT B	380,000	38 000 000.000	38 674 296.986	23.53%
CODE ISIN	TITRES OPCVM		5 601 398.279	6 844 096.796	4.16%
TN0006830012	AXIS SICAV TRESORERIE	4,502	500 082.160	500 203.714	0.30%
TNFCPAMANAET	FCP AFC AMANETT	9,570	1 001 012.430	1 040 450.400	0.63%
TNF4K5BAEMO1	FIDELITY SICAV PLUS	34,565	4 000 186.660	5 193 045.600	3.16%
TNGUV3GCXU41	MCP SAFE FUND	731	100 117.029	110 397.082	0.07%
Total Portefeuille Titres, Placements monétaires et Dépôts à terme			98 116 453.804	103 040 489.048	62.68%

SICAV ENTREPRISE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2024

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société SICAV ENTREPRISE SA, qui comprennent le bilan au 30 septembre 2024 faisant ressortir un total de 15 975 484 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 296 206 dinars et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 15 957 189 dinars pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de SICAV ENTREPRISE SA arrêtés au 30 septembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations

énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 31 octobre 2024

Le Commissaire aux Comptes

Walid MASMOUDI

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Not e	30/09/202 4	30/09/202 3	31/12/202 3
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
-				
Obligations et valeurs assimilées	3.1	10 642 476	14 633 942	14 056 201
Titres OPCVM		-	1 487 412	1 439 613
		10 642 476	16 121 354	15 495 814
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	3 109 838	10 522 125	10 259 859
Disponibilités	3.3	2 223 170	5 445 809	3 271 107
		5 333 008	15 967 934	13 530 966
TOTAL ACTIF		15 975 484	32 089 288	29 026 780
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.4	14 440	74 598	24 968
Autres créditeurs divers	3.5	3 855	3 503	5 772
TOTAL PASSIF		18 295	78 101	30 740
Capital	3.6	15 321 326	30 835 827	27 549 537
Sommes distribuables	3.7	635 863	1 175 360	1 446 503
Sommes distribuables des exercices antérieurs		21	278	247
Sommes distribuables de l'exercice en cours		635 842	1 175 082	1 446 256
ACTIF NET		15 957 189	32 011 187	28 996 040
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		15 975 484	32 089 288	29 026 780

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1er JUILLET 2024 AU 30 SEPTEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Not e	Du 01/07/202 4 au 30/09/202 4	Du 01/01/202 4 au 30/09/202 4	Du 01/07/202 3 au 30/09/202 3	Du 01/01/202 3 au 30/09/202 3	Du 01/01/202 3 au 31/12/202 3
Revenus du portefeuille-titres		188 918	631 888	188 597	579 184	813 433
Dividendes		-	-	-	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	188 918	631 888	188 597	579 184	813 433
Revenus des placements monétaires	4.2	152 318	564 302	267 855	519 656	798 981
Total des revenus des placements		341 236	1 196 190	456 452	1 098 840	1 612 414
Charges de gestion des placements	4.3	<53 216>	<184 369>	<74 597>	<179 776>	<256 436>
Revenu net des placements		288 020	1 011 821	381 855	919 064	1 355 978
Autres charges	4.4	<8 652>	<32 452>	<13 469>	<33 413>	<50 003>
Résultat d'exploitation		279 368	979 369	368 386	885 651	1 305 975
Régularisation du résultat d'exploitation		<221 425>	<343 527>	190 674	289 431	140 281
Sommes distribuables de la période		57 943	635 842	559 060	1 175 082	1 446 256
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		221 425	343 527	<190 674>	<289 431>	<140 281>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		2 374	<62 893>	31 626	<35 397>	<97 494>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		14 464	117 909	2 575	103 567	200 216
Résultat net de la période		296 206	1 034 385	402 587	953 821	1 408 697



ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1er JUILLET 2024 AU 30 SEPTEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 01/07/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>296 206</u>	<u>1 034 385</u>	<u>402 587</u>	<u>953 821</u>	<u>1 408 697</u>
Résultat d'exploitation	279 368	979 369	368 386	885 651	1 305 975
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	2 374	<62 893>	31 626	<35 397>	<97 494>
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	14 464	117 909	2 575	103 567	200 216
<u>Distributions de dividendes</u>	-	<1 446 453>	-	<809 138>	<809 138>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u><5 711 752></u>	<u><12 626 783></u>	<u>6 691 290</u>	<u>11 956 315</u>	<u>8 486 292</u>
<u>Souscriptions</u>	<u>11 043 169</u>	<u>36 718 171</u>	<u>19 728 123</u>	<u>56 809 403</u>	<u>62 926 814</u>
Capital	10 688 853	35 392 045	19 105 947	54 376 474	60 211 795
Régularisation des sommes non distribuables	17 837	57 240	42 768	88 662	108 814
Régularisation des sommes distribuables	336 479	1 268 886	579 408	2 344 267	2 606 205
<u>Rachats</u>	<16 754 921>	<49 344 954>	<13 036 833>	<44 853 088>	<54 440 522>
Capital	<16 166 038>	<47 653 534>	<12 619 694>	<42 731 414>	<51 875 994>
Régularisation des sommes non distribuables	<30 974>	<78 978>	<28 464>	<66 918>	<98 653>
Régularisation des sommes distribuables	<557 909>	<1 612 442>	<388 675>	<2 054 756>	<2 465 875>
<u>Variation de l'actif net</u>	<u><5 415 546></u>	<u><13 038 851></u>	<u>7 093 877</u>	<u>12 100 998</u>	<u>9 085 851</u>
<u>Actif net</u>					
- En début de la période	21 372 735	28 996 040	24 917 310	19 910 189	19 910 189
- En fin de la période	15 957 189	15 957 189	32 011 187	32 011 187	28 996 040
<u>Nombre d'actions</u>					
- En début de la période	198 880	263 857	233 304	183 692	183 692
- En fin de la période	146 422	146 422	295 682	295 682	263 857
<u>Valeur liquidative</u>	<u>108,980</u>	<u>108,980</u>	<u>108,262</u>	<u>108,262</u>	<u>109,893</u>
<u>Taux de rendement annualisé</u>	<u>5,61%</u>	<u>5,55%</u>	<u>5,42%</u>	<u>5,28%</u>	<u>5,45%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1 – PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion et la distribution des actions de la SICAV sont assurées par la société TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 janvier 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2024 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers, ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 »

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

2.3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor à court terme émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Opérations de pensions livrées

- **Titres mis en pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ». La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ». Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- **Titres reçus Pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ». Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus de prises en pension ».

2.6 Capital

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.7 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.8 Sommes distribuables de la période

Les sommes distribuables de la période correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré ou diminué de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2024 se détaille comme suit :

Obligations de sociétés

<u>Code isin</u>	<u>Désignation du titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
TN0008000895	AB SUBORDONNE 08 B	3 000	60 000	61 225	0,38%
TN0007780067	ABC 2020-1 CA TF	8 042	160 840	164 758	1,03%
TN0003400330	AMEN BANK SUB 2010	2 000	13 240	13 320	0,08%
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TF	5 000	500 000	536 906	3,36%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	2 000	64 000	65 806	0,41%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2.05	3 000	57 600	61 553	0,39%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 CB TF	5 000	500 000	541 813	3,39%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 CA TF	5 000	300 000	300 592	1,88%
TN0001900844	BH 2009	5 000	38 000	39 211	0,25%
TN0001300607	BTE 2010 B	3 500	105 000	105 188	0,66%
TN0004620142	BTK 2009 CAT.D	1 500	45 000	46 254	0,29%
TN0003400405	STB 2008/2	3 000	18 750	19 352	0,12%
TN0002601029	TLF 2021-1 TF	750	30 000	31 077	0,19%
TN0002102150	TLF 2023-1 TF	5 220	417 600	432 760	2,71%
TN0003900230	UIB 2009/1 TR C	15 000	375 000	378 654	2,37%

TN0003900248	UIB 2011/1 TR B	4 000	140 000	140 696	0,88%
TN000390263	WIFAK BANK 2022-2 CA TF	4 600	368 000	387 486	2,43%
Total obligations de sociétés			3 193 030	3 326 651	20,82%
Emprunt national					
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	14 000	1 400 000	1 424 843	8,92%
TNUWXR58DVH5	EMPRUNT NATIONAL T1 2024 CB TF	12 000	1 200 000	1 259 026	7,88%
TN0008000887	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	10 000	1 000 000	1 006 944	6,30%
TNVE955M6R90	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TF	7 800	780 000	782 513	4,90%
TNRS9CVT3SJ7	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TV	5 200	520 000	521 663	3,27%
TNWRCVSYL730	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TF	6 000	600 000	639 063	4,00%
TN7PM93UZP50	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TV	4 000	400 000	427 787	2,68%
Total emprunt national			5 900 000	6 061 839	37,94%
Bons du trésor assimilables					
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	1 235	1 135 011	1 253 986	7,85%
Total bons du trésor assimilables			1 135 011	1 253 986	7,85%
Total obligations et valeurs assimilées			10 228 041	10 642 476	66,61%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2024 se détaille comme suit :

<u>Désignation du titre</u>		<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
Certificats de dépôts					
TN79L7RJX414	AMEN BANK au 07/10/2024/10J/8,99%	500 000	499 004	499 402	3,13%
Total émetteur AMEN BANK		500 000	499 004	499 402	3,13%
	BIAT au 03/10/2024/10J/8,99%	500 000	499 004	499 801	3,13%
	BIAT au 23/12/2024/90J/8,99%	500 000	491 208	491 891	3,08%
Total émetteur BIAT		1 000 000	990 212	991 692	6,21%
TNO1SQBL5JI1	BNA au 24/03/2025/270J/10,57%	500 000	470 619	481 066	3,01%
Total émetteur BNA		500 000	470 619	481 066	3,01%
TN8GXEX3D0T 3	QNB au 26/11/2024/60J/9,99%	500 000	493 449	493 886	3,09%
Total émetteur QNB		500 000	493 449	493 886	3,09%
Total certificats de dépôts		2 500 000	2 453 284	2 466 046	15,44%
BTCT					
TNOI6DZE1IQ0	BTC 52 SEMAINES 18/03/2025, 8,99%	343 000	314 420	326 235	2,04%
Total BTCT		343 000	314 420	326 235	2,04%
Créances sur opérations de pensions livrées					
	Prise en pension de 323 titres BTA janvier 2028, 7,5%, BIAT au 23/12/2024-306J-8,98%	300 824	300 824	317 557	1,99%
Total créances sur opérations de pensions livrées		300 824	300 824	317 557	1,99%
Total placements monétaires			3 068 528	3 109 838	19,47%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Banques	2 103 317	5 432 462	3 363 090
Comptes à terme*	97 000	-	27 000
Liquidation émissions/rachats	10 570	<4 545>	<130 385>
Intérêts courus sur dépôt à vue et comptes à terme	15 354	22 365	14 252
Retenue à la source sur intérêts courus sur dépôt à vue et comptes à terme	<3 071>	<4 473>	<2 850>
	<u>2 223 170</u>	<u>5 445 809</u>	<u>3 271 107</u>

*Les comptes à termes se détaillent comme suit :

<u>Caractéristiques</u>	<u>Montant</u>
BIAT au 11/11/2024-266J-8,98%	8 000
BIAT au 20/01/2025-116J-8,99%	52 000
BIAT au 11/11/2024-257J-8,98%	2 000
BIAT au 25/12/2024-93J-8,99%	10 000
BIAT au 02/12/2024-109J-8,98%	8 000
BIAT au 11/11/2024-196J-8,96%	4 000
BIAT au 11/11/2024-99J-8,98%	3 000
BIAT au 11/11/2024-273J-8,98%	5 000
BIAT au 11/11/2024-251J-8,97%	5 000
Total compte à terme	97 000

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Frais de distribution à payer	10 830	55 948	18 726
Frais de gestion à payer	3 610	18 650	6 242
	<u>14 440</u>	<u>74 598</u>	<u>24 968</u>

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Retenues à la source à payer	1 574	-	2 486
Redevances CMF à payer	1 444	2 769	2 497
TCL à payer	537	409	389
Contribution sociale de solidarité à payer	300	325	400
	<u>3 855</u>	<u>3 503</u>	<u>5 772</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2024 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2024

Montant	27 549 537
Nombre de titres	263 857
Nombre d'actionnaires	154

Souscriptions réalisées

Montant	35 392 045
Nombre de titres	339 017
Nombre d'actionnaires entrants	14

Rachats effectués

Montant	<47 653 534>
Nombre de titres	456 452
Nombre d'actionnaires sortants	15

Autres mouvements

Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	<62 893>
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	117 909
Régularisations des sommes non distribuables	<21 738>

Capital au 30 septembre 2024

Montant	15 321 326
Nombre de titres	146 422
Nombre d'actionnaires	153

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30 septembre 2024 se détaillent comme suit :

Désignations	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Résultat d'exploitation	979 369	885 651	1 305 975
Régularisation du résultat d'exploitation	<343 527>	289 431	140 281
Sommes distribuables des exercices antérieurs	21	278	247
	<u>635 863</u>	<u>1 175 360</u>	<u>1 446 503</u>

4 – NOTES SUR L'ÉTAT DE RÉSULTAT

4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>Du 01/07/2024 au 30/09/2024</u>	<u>Du 01/01/2024 au 30/09/2024</u>	<u>Du 01/07/2023 au 30/09/2023</u>	<u>Du 01/01/2023 au 30/09/2023</u>	<u>Du 01/01/2023 au 31/12/2023</u>
Intérêts sur BTA	130 580	372 021	<58 434>	182 143	216 262
Intérêts sur obligations	58 338	259 867	247 031	397 041	597 171
	<u>188 918</u>	<u>631 888</u>	<u>188 597</u>	<u>579 184</u>	<u>813 433</u>

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>Du 01/07/2024 au 30/09/2024</u>	<u>Du 01/01/2024 au 30/09/2024</u>	<u>Du 01/07/2023 au 30/09/2023</u>	<u>Du 01/01/2023 au 30/09/2023</u>	<u>Du 01/01/2023 au 31/12/2023</u>
Revenus de prise en pension	75 938	301 793	116 658	257 170	425 377
Intérêts sur certificats de dépôt	58 074	192 554	131 389	221 407	310 624
Intérêts sur dépôt à vue	12 624	49 896	17 879	38 421	49 788
Intérêts sur BTCT	5 682	20 059	1 929	2 658	13 192
	<u>152 318</u>	<u>564 302</u>	<u>267 855</u>	<u>519 656</u>	<u>798 981</u>

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>Du 01/07/2024 au 30/09/2024</u>	<u>Du 01/01/2024 au 30/09/2024</u>	<u>Du 01/07/2023 au 30/09/2023</u>	<u>Du 01/01/2023 au 30/09/2023</u>	<u>Du 01/01/2023 au 31/12/2023</u>
Rémunérations du distributeur	39 912	138 277	55 948	134 832	192 327
Rémunérations du gestionnaire	13 304	46 092	18 649	44 944	64 109
	<u>53 216</u>	<u>184 369</u>	<u>74 597</u>	<u>179 776</u>	<u>256 436</u>

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>Du 01/07/2024</u> <u>au 30/09/2024</u>	<u>Du 01/01/2024</u> <u>au 30/09/2024</u>	<u>Du 01/07/2023</u> <u>au 30/09/2023</u>	<u>Du 01/01/2023</u> <u>au 30/09/2023</u>	<u>Du 01/01/2023</u> <u>au 31/12/2023</u>
Redevances CMF	5 322	18 436	7 460	17 977	25 642
Autres retenues	2 393	10 648	4 796	12 085	19 542
TCL	837	3 068	1 088	2 826	4 219
Contribution sociale de solidarité	100	300	125	525	600
	8 652	32 452	13 469	33 413	50 003

5 – Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire :

La gestion de la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS ; celle-ci est chargée de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,25% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La distribution la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT. En contrepartie, le distributeur perçoit une rémunération de 0,75% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV ENTREPRISE. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société, d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net et prise en charge par TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT.

SICAV CROISSANCE
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2024

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV-CROISSANCE » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 18.446.871, un actif net de D : 18.428.307 et un bénéfice de la période de D : 235.782.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV-CROISSANCE » comprenant le bilan au 30 Septembre 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV –CROISSANCE » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 25 Octobre 2024

Le Commissaire Aux Comptes :

DELTA CONSULT

Said MALLEK

BILAN ARRETE AU 30 Septembre 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Portefeuille-titres	4	14 063 685,564	12 342 327,481	13 009 102,814
Actions et droits rattachés		11 893 728,755	10 716 122,627	11 132 497,870
Obligations et valeurs assimilées		1 560 880,000	1 052 531,000	1 072 299,000
Titres OPCVM		609 076,809	573 673,854	804 305,944
Placements monétaires et disponibilités		4 383 185,309	3 760 789,539	4 503 577,317
Placements monétaires	5	4 382 536,088	3 760 164,028	4 503 040,196
Disponibilités		649,221	625,511	537,121
Créances d'exploitation	6	0,420	742 055,544	0,420
TOTAL ACTIF		18 446 871,293	16 845 172,564	17 512 680,551
PASSIF				
Autres créditeurs divers	7	18 564,106	15 930,749	22 738,931
TOTAL PASSIF		18 564,106	15 930,749	22 738,931
ACTIF NET				
Capital	8	17 527 355,993	16 043 976,871	16 663 845,363
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		20,497	36,635	37,210
Sommes distribuables de l'exercice en cours		900 930,697	785 228,309	826 059,047
ACTIF NET		18 428 307,187	16 829 241,815	17 489 941,620
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		18 446 871,293	16 845 172,564	17 512 680,551

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2024	Période du 01/01 au 30/09/2024	Période du 01/07 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
Revenus du portefeuille-titres	9	124 761,250	886 828,450	184 642,500	752 129,082	771 897,082
Dividendes		95 585,250	804 219,450	164 675,500	692 764,082	692 764,082
Revenus des obligations et valeurs assimilées		29 176,000	82 609,000	19 967,000	59 365,000	79 133,000
Revenus des placements monétaires	10	58 638,044	164 446,411	53 787,533	153 024,720	208 129,101
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		183 399,294	1 051 274,861	238 430,033	905 153,802	980 026,183
Charges de gestion des placements	11	(32 102,966)	(93 910,828)	(30 399,287)	(86 513,011)	(116 664,437)
REVENU NET DES PLACEMENTS		151 296,328	957 364,033	208 030,746	818 640,791	863 361,746
Autres charges	12	(10 933,355)	(33 446,685)	(13 033,812)	(36 554,427)	(49 253,784)
RESULTAT D'EXPLOITATION		140 362,973	923 917,348	194 996,934	782 086,364	814 107,962
Régularisation du résultat d'exploitation		495,120	(22 986,651)	426,670	3 141,945	11 951,085
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		140 858,093	900 930,697	195 423,604	785 228,309	826 059,047
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(495,120)	22 986,651	(426,670)	(3 141,945)	(11 951,085)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(66 142,596)	649 567,069	(494 995,670)	432 572,774	853 818,718
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		162 897,513	151 827,351	21 053,122	52 933,646	73 823,500
Frais de négociation de titres		(1 335,900)	(1 336,590)	(0,304)	(203,701)	(204,022)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		235 781,990	1 723 975,178	(278 945,918)	1 267 389,083	1 741 546,158

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/07 au 30/09/2024	Période du 01/01 au 30/09/2024	Période du 01/07 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	235 781,990	1 723 975,178	(278 945,918)	1 267 389,083	1 741 546,158
Résultat d'exploitation	140 362,973	923 917,348	194 996,934	782 086,364	814 107,962
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(66 142,596)	649 567,069	(494 995,670)	432 572,774	853 818,718
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	162 897,513	151 827,351	21 053,122	52 933,646	73 823,500
Frais de négociation de titres	(1 335,900)	(1 336,590)	(0,304)	(203,701)	(204,022)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(826 075,760)	-	(731 820,595)	(731 820,595)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	10 315,350	40 466,149	10 052,140	670 001,835	856 544,565
Souscriptions					
- Capital	9 443,070	897 721,188	11 881,440	668 331,000	839 126,700
- Régularisation des sommes non distribuables	377,160	7 590,881	784,970	4 627,645	11 564,960
- Régularisation des sommes distribuables	495,120	5 673,600	576,360	3 308,130	12 117,845
Rachats					
- Capital	-	(820 602,783)	(2 970,360)	(5 940,720)	(5 940,720)
- Régularisation des sommes non distribuables	-	(21 256,486)	(70,610)	(160,160)	(160,160)
- Régularisation des sommes distribuables	-	(28 660,251)	(149,660)	(164,060)	(164,060)
VARIATION DE L'ACTIF NET	246 097,340	938 365,567	(268 893,778)	1 205 570,323	1 866 270,128
ACTIF NET					
En début de période	18 182 209,847	17 489 941,620	17 098 135,593	15 623 671,492	15 623 671,492
En fin de période	18 428 307,187	18 428 307,187	16 829 241,815	16 829 241,815	17 489 941,620
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	53 155	52 940	52 335	50 135	50 135
En fin de période	53 185	53 185	52 365	52 365	52 940
VALEUR LIQUIDATIVE	346,494	346,494	321,383	321,383	330,373
TAUX DE RENDEMENT	1,30%	9,60%	(1,63%)	7,81%	10,70%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 30 Septembre 2024

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue,

selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 30 septembre 2024 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30 septembre 2024.

3.3- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV CROISSANCE » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2024 à D : 14.063.685,564 et se détaille ainsi :

Code ISIN	désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2024	% Actif Net
Actions & droits rattachés			6 084 604,728	11 893 728,755	64,54%
Actions			6 084 602,592	11 893 724,255	64,54%
TN0001800457	Actions BIAT	15 297	185 114,978	1 654 232,877	8,98%
TN0002500650	Actions Placements de Tunisie	25 476	535 732,558	1 172 150,760	6,36%
TN0003900107	Actions UIB	55 200	596 380,800	1 250 721,600	6,79%
TN0001900604	Actions BH BANK	26 600	195 256,089	358 541,400	1,95%
TN0002200053	Actions BT	208 347	1 310 514,161	1 081 945,971	5,87%
TN0001600154	Actions ATTIJARI BANK	27 607	247 515,115	1 470 762,926	7,98%
TN0003400058	Actions Amen Bank	28 359	218 719,697	1 262 032,218	6,85%
TN0003400058	Actions AIR Liquide	10 738	1 066 664,236	907 361,000	4,92%
TN0001300557	Actions BTE	1 555	29 671,220	6 686,500	0,04%
TN0004200853	Actions CIL	27 278	72 607,390	594 660,400	3,23%
TN0001400704	Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 791,980	83 481,678	0,45%
TN0006560015	Actions SOTUVER	2 000	23 841,970	23 662,000	0,13%
TN0003600350	Actions ATB	3 752	27 710,250	11 008,368	0,06%
TN0002400505	Actions UBCI	997	39 071,271	24 486,320	0,13%
TN0007410012	Actions Ennakl automobiles	8 258	88 360,600	90 061,748	0,49%
TN0007400013	Actions Carthage cement	109 000	219 680,820	222 687,000	1,21%
TN0007530017	Actions One Tech HOLDING	16 072	101 465,333	147 573,104	0,80%
TN0001100254	Actions S.F.B.T	68 471	376 600,264	830 895,585	4,51%
TN0007300015	Actions ARTES	18 900	132 775,410	128 293,200	0,70%
TN0007270010	Actions TPR	28 200	120 428,000	156 651,000	0,85%
TN0007570013	Actions EUROCYCLES	7 000	154 920,690	89 929,000	0,49%
TN0007610017	Actions SAH	18 515	176 943,810	187 408,830	1,02%
TN0007670011	Actions Délice Holding	9 210	126 835,950	138 490,770	0,75%
Droits			2,136	4,500	0,00%
Actions BT CP 141		5	2,136	4,500	0,00%
Titres des organismes de placement collectif			596 097,935	609 076,809	3,31%
TN0002200293	SICAV RENDEMENT	5 725	596 097,935	609 076,809	3,31%
Obligations et valeurs assimilées			1 528 000,000	1 560 880,000	8,47%
* Obligations de sociétés			128 000,000	131 584,000	0,71%
TN0003600483	ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	128 000,000	131 584,000	0,71%
* Emprunt national			1 400 000,000	1 429 296,000	7,76%
TN0008000895	Emprunt National 2021/CAT/B	6 000	600 000,000	604 050,000	3,28%
TNFOOWIRG8H7	Emprunt National 3T/2022	3 000	300 000,000	300 936,000	1,63%
TN2781ZB9E10	Emprunt National 1T/2024 TMM+1,75%	5 000	500 000,000	524 310,000	2,85%
TOTAL GENERAL			8 208 702,663	14 063 685,564	76,32%
Pourcentage par rapport au total des actifs					76,24%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2024 à D : 4.382.536,088 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Durée	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME		3 362 000,000	3 383 593,923			18,36%
	Compte à terme au 03/10/2024 (3 mois au taux de 7,47%)	1 152 000,000	1 168 787,537	92	N° 081877	6,34%
	Compte à terme au 05/10/2024 (3 mois au taux de 7,47%)	276 000,000	279 931,389	92	N° 081808	1,52%
	Compte à terme au 26/12/2024 (3 mois au taux de 7,49%)	731 000,000	731 480,017	91	N° 081944	3,97%
	Compte à terme au 28/12/2024 (3 mois au taux de 7,49%)	1 203 000,000	1 203 394,980	91	N° 002289	6,53%
CERTIFICATS DE DEPOTS		998 173,105	998 942,165			5,42%
TNXX3XJNA0U7	Certificat de dépôt au 02/10/2024 (au taux de 7,49%)	499 169,506	499 834,177	10	Banque de Tunisie	2,71%
TN8BQZZLXWS8	Certificat de dépôt au 09/10/2024 (au taux de 8,99%)	499 003,599	499 107,988	10	Amen Bank	2,71%
TOTAL		4 360 173,105	4 382 536,088			23,78%
Pourcentage par rapport au total des actifs			23,76%			

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 30 Septembre 2024 un montant de D : 0,420 contre D : 742.055,544 à la même date de l'exercice 2023, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Cessions titres à encaisser	-	742 055,124	-
Dividendes à encaisser	0,420	0,420	0,420
TOTAL	<u>0,420</u>	<u>742 055,544</u>	<u>0,420</u>

Note 7 : Autres créiteurs divers

Ce poste totalise au 30 Septembre 2024 un montant de D : 18.564,106 contre D : 15.930,749 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Redevance CMF	1 495,337	1 408,161	1 472,780
Etat, retenue à la source	3 210,309	3 039,939	3 015,154
Commissaire aux comptes	13 458,460	11 082,649	17 850,997
Rémunération PDG	400,000	400,000	400,000
TOTAL	<u>18 564,106</u>	<u>15 930,749</u>	<u>22 738,931</u>

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 30 septembre 2024 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2023

Montant	16 663 845,363
Nombre de titres	52 940
Nombre d'actionnaires	12

Souscriptions réalisées

Montant	897 721,188
Nombre de titres émis	2 852
Nombre d'actionnaires nouveaux	1

Rachats effectués

Montant	(820 602,783)
Nombre de titres rachetés	(2 607)
Nombre d'actionnaires sortants	(2)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	649 567,069
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	151 827,351
Frais de négociation de titres	(1 336,590)
Régularisation des sommes non distribuables	(13 665,605)

Capital au 30-09-2024

Montant	17 527 355,993
Nombre de titres	53 185
Nombre d'actionnaires	11

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 124.761,250 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2024, contre D : 184.642,500 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023, et se détaillent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2024	du 01/01 au 30/09/2024	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
<u>Dividendes</u>					
-					
- des actions	95 585,250	738 100,950	164 675,500	653 107,282	653 107,282
-des titres OPCVM	-	66 118,500	-	39 656,800	39 656,800
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
- intérêts	29 176,000	82 609,000	19 967,000	59 365,000	79 133,000
TOTAL	124 761,250	886 828,450	184 642,500	752 129,082	771 897,082

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2024 à D : 58.638,044 contre D : 53.787,533 pour la même période de l'exercice 2023, et se détaille ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2024	du 01/01 au 30/09/2024	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
Intérêts sur compte à terme	50 908,611	139 434,558	44 839,196	129 165,055	174 231,020
Intérêts sur certificats de dépôt	7 729,433	25 011,853	8 948,337	23 859,665	33 898,081
TOTAL	58 638,044	164 446,411	53 787,533	153 024,720	208 129,101

Note 11 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2024 à D : 32.102,966 contre D : 30.399,287 pour la même période de l'exercice 2023, et se détaillent ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2024	du 01/01 au 30/09/2024	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
Commission de gestion	-	-	-	-	-
Rémunération du dépositaire	27 516,828	80 494,994	26 056,532	74 154,010	99 998,088
	4 586,138	13 415,834	4 342,755	12 359,001	16 666,349
TOTAL	32 102,966	93 910,828	30 399,287	86 513,011	116 664,437

Note 12 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2024 à D : 10.933,355 contre D : 13.033,812 pour la même période de l'exercice 2023 et se détaille ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2024	du 01/01 au 30/09/2024	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
Redevance CMF	-	-	-	-	-
Honoraires commissaire aux comptes	4 586,138	13 415,834	4 342,755	12 359,001	16 666,349
Rémunération du PDG	4 392,540	13 727,730	6 768,348	18 264,163	25 032,511
TCL	1 200,000	3 600,000	1 200,000	3 600,000	4 800,000
Autres	746,922	2 652,284	713,189	2 311,029	2 494,594
	7,755	50,837	9,520	20,234	260,330
TOTAL	10 933,355	33 446,685	13 033,812	36 554,427	49 253,784

Note 13 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT".

Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2024

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2024

Introduction

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE arrêtés au 30 Septembre 2024 faisant apparaître un total bilan de 810 225 773,328 Dinars et un actif net de 808 361 646,721 Dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 30 Septembre 2024, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE telle qu'arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les

méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV Patrimoine Obligataire des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Tunis, le 25 octobre 2024

Le Commissaire aux Comptes
ABC Audit & Conseil
Walid AMOR

BILANS COMPARES		NOTE	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	408 835 855,738	303 227 872,246	322 072 643,228
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		64 164 533,494	60 244 375,051	62 323 015,927
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		310 456 915,239	222 505 670,034	244 462 308,651
AC1-C	AUTRES VALEURS (OPCVM)		34 214 407,005	20 477 827,161	15 287 318,650
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	400 915 248,088	251 614 040,318	201 836 535,051
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES	AC2-A	281 808 919,368	234 852 457,055	191 450 016,778
AC2-B	DISPONIBILITES	AC2-B	119 106 328,720	16 761 583,263	10 386 518,273
AC3-A	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	AC3-A	474 669,502	433 861,749	3 083 718,792
TOTAL ACTIF			810 225 773,328	555 275 774,313	526 992 897,071
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	1 232 123,830	1 188 377,913	394 602,833
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	632 002,777	1 219 407,323	2 612 026,425
TOTAL PASSIF			1 864 126,607	2 407 785,236	3 006 629,258
ACTIF NET			808 361 646,721	552 867 989,077	523 986 267,813
CP1	CAPITAL	CP1	769 241 605,707	526 931 024,494	491 073 727,388
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	39 120 041,014	25 936 964,583	32 912 540,425
CP2-A	RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE REGUL. RESULTAT		34 963 365,870	24 667 185,501	34 232 471,182
CP2-B	CAPITALISABLE DE LA PERIODE		4 156 675,144	1 269 779,082	-1 319 930,757
CP2-C	RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS REGUL DU RESULTAT		0,000	0,000	0,000
CP2-D	CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		0,000	0,000	0,000
ACTIF NET			808 361 646,721	552 867 989,077	523 986 267,813
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			810 225 773,328	555 275 774,313	526 992 897,071

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	Période du	Période du	Période du	Période du	Période du
			01/07/2024	01/01/2024	01/07/2023	01/01/2023	01/01/2023
			au	au	au	au	au
			30/09/2024	30/09/2024	30/09/2023	30/09/2023	31/12/2023
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	6 457 740,666	18 668 801,175	4 491 637,938	13 724 683,821	18 798 766,070
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		1 282 877,347	3 577 756,202	1 097 911,920	3 245 659,938	4 450 170,887
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		5 174 863,319	14 477 411,163	3 393 726,018	10 003 282,875	13 872 854,175
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (OPCVM)		0,000	613 633,810	0,000	475 741,008	475 741,008
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	9 041 672,488	23 149 439,778	5 493 881,694	14 567 421,923	20 416 758,193
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		2 793 765,132	6 404 072,101	1 909 288,923	5 453 129,108	6 833 219,765
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
PR2-D	REVENUS PRISE EN PENSION LIVREE		6 247 907,356	16 745 367,677	3 584 592,771	9 114 292,815	13 583 538,428
REVENUS DES PLACEMENTS			15 499 413,154	41 818 240,953	9 985 519,632	28 292 105,744	39 215 524,263
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-2 290 216,580	-6 176 794,006	-1 117 532,072	-3 119 446,012	-4 283 272,891
REVENU NET DES PLACEMENTS			13 209 196,574	35 641 446,947	8 867 987,560	25 172 659,732	34 932 251,372
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-251 775,401	-678 081,077	-189 300,036	-505 474,231	-699 780,190
RESULTAT D'EXPLOITATION			12 957 421,173	34 963 365,870	8 678 687,524	24 667 185,501	34 232 471,182
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		3 051 169,245	4 156 675,144	-335 270,476	1 269 779,082	-1 319 930,757
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE			16 008 590,418	39 120 041,014	8 343 417,048	25 936 964,583	32 912 540,425
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-3 051 169,245	-4 156 675,144	335 270,476	-1 269 779,082	1 319 930,757
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		192 520,097	-529 195,238	410 794,664	175 232,526	-107 397,520
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION TITRES		47 273,762	855 073,508	85 808,000	365 589,364	1 022 230,519
RESULTAT NET DE LA PERIODE			13 197 215,032	35 289 244,140	9 175 290,188	25 208 007,391	35 147 304,181

	Période du	Période du	Période du	Période du	Période du	
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET	01/07/2024	01/01/2024	01/07/2023	01/01/2023	01/01/2023	
	au	au	au	au	au	
	30/09/2024	30/09/2024	30/09/2023	30/09/2023	31/12/2023	
	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL	13 197 215,032	35 289 244,140	9 175 290,188	25 208 007,391	35 147 304,181
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	12 957 421,173	34 963 365,870	8 678 687,524	24 667 185,501	34 232 471,182
AN1-B	VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	192 520,097	-529 195,238	410 794,664	175 232,526	-107 397,520
AN1-C	+/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	47 273,762	855 073,508	85 808,000	365 589,364	1 022 230,519
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	82 409 934,531	249 086 134,768	-12 416 520,779	103 693 784,252	64 872 766,198
	SOUSCRIPTIONS	279 321 961,564	805 098 750,434	136 585 033,745	532 545 338,472	680 154 076,054
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	165 488 900,000	484 709 000,000	86 644 000,000	343 433 000,000	435 265 800,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (S)	1 124 312,266	3 212 249,260	377 647,355	1 409 025,258	1 940 441,286
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS (S)	101 663 843,661	297 768 490,818	44 407 802,715	176 037 890,792	223 105 118,355
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX (S)	11 044 905,637	19 409 010,356	5 155 583,675	11 665 422,422	19 842 716,412
	RACHATS	-196 912 027,034	-556 012 615,666	-149 001 554,524	-428 851 554,220	-615 281 309,856
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-116 533 300,000	-333 598 900,000	-94 614 400,000	-275 899 900,000	-391 583 700,000
AN3-F	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES. (R)	-795 759,019	-2 223 487,836	-403 414,433	-1 130 979,396	-1 818 308,385
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS. (R)	-71 589 231,623	-204 937 892,618	-48 492 885,940	-141 425 031,484	-200 716 654,302
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX (R)	-7 993 736,392	-15 252 335,212	-5 490 854,151	-10 395 643,340	-21 162 647,169
	VARIATION DE L'ACTIF NET	95 607 149,563	284 375 378,908	-3 241 230,591	128 901 791,643	100 020 070,379
AN4	ACTIF NET					
AN4-A	DEBUT DE LA PERIODE	712 754 497,158	523 986 267,813	556 109 219,668	423 966 197,434	423 966 197,434
AN4-B	FIN DE LA PERIODE	808 361 646,721	808 361 646,721	552 867 989,077	552 867 989,077	523 986 267,813
AN5	NOMBRE D' ACTIONS					
AN5-A	DEBUT DE LA PERIODE	4 254 843	3 233 298	3 551 512	2 796 477	2 796 477
AN5-B	FIN DE LA PERIODE	4 744 399	4 744 399	3 471 808	3 471 808	3 233 298
	VALEUR LIQUIDATIVE					
A-	DEBUT DE LA PERIODE	167,516	162,059	156,584	151,607	151,607
B-	FIN DE LA PERIODE	170,382	170,382	159,244	159,244	162,059
AN6	TAUX DE RENDEMENT	1,71%	5,14%	1,70%	5,04%	6,89%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

DE LA PERIODE DU 01/07/2024 AU 30/09/2024

1. PRESENTATION DE LA SICAV :

La société « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE » est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type capitalisation. Elle a reçu l'agrément du C.M.F. N° 12-2005 en date du 18 Mai 2005 et a été créée le 09 Aout 2006.

La SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020 portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 », les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et prévus par la législation et les réglementations en vigueur (bons de caisse et certificats de dépôts) dont le taux de rémunération au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué de 1 point (TMM moins 1%), sont soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

Ces mesures ont été supprimées par les dispositions de l'article 17 de la loi N° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021. En contrepartie, le même article prévoit que tous les revenus de capitaux mobiliers payés à partir du 1er janvier 2021 sont désormais soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20% (définitive et non susceptible de restitution), et ce, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion d'OPCVM et anciennement dénommée BIAT Asset Management (BAM), assure la gestion de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 30/09/2024 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3-2 Evaluation des placements :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/09/2024 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date. En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)

- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société ne détient pas des lignes de BTA dont la souche a été ouverte à l'émission après le 1^{er} janvier 2018.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30/09/2024. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-4 Traitement des opérations de pension livrée :

- Titres mis en pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents. La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

- Titres reçus en pension :

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2024	% de l'Actif net
Obligations de sociétés			61 636 920,000	64 164 533,494	7,94%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021-1 CA TV	30 000	2 400 000,000	2 486 516,778	0,31%
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	35 000	3 500 000,000	3 760 390,820	0,47%
TNL8PGUB9C93	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TF	20 000	2 000 000,000	2 147 619,672	0,27%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	3 000	96 000,000	98 708,873	0,01%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2.05	78 000	1 544 320,000	1 612 908,712	0,20%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021-1 CAT A 5ANS TF 9.60%	10 000	600 000,000	632 986,230	0,08%
TN0004700803	ATL 2019-1 CA TF	5 000	100 000,000	107 606,557	0,01%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CA TF	15 000	1 200 000,000	1 260 590,164	0,16%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 CB TF	20 000	2 000 000,000	2 167 252,459	0,27%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA TF	35 000	2 800 000,000	3 014 207,650	0,37%
TNIKWGWIVBC2	ATL 2024-1	30 000	3 000 000,000	3 092 955,617	0,38%
TN0004700712	ATL Subordonné 2017	20 000	400 000,000	424 243,934	0,05%
TN0006610554	ATTIJARI LEASE SUB 2020-1 A TF	10 000	400 000,000	427 691,803	0,05%
TN0PID0RGAE6	BH SUB 2021-2 CA C TF	20 000	2 000 000,000	2 138 439,344	0,26%
TN8J8QFA4123	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CD TF	13 896	1 389 600,000	1 423 224,513	0,18%
TNG0JL1IIN67	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CF TV	150 000	15 027 000,000	15 473 991,781	1,91%
TNDJUT047VF9	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CD TV	20 000	2 000 000,000	2 057 757,808	0,25%
TN0002601201	STB 2020-1 CA TF	20 000	400 000,000	415 465,206	0,05%
TN0002101988	TL 2017-2 - CAT.B - TF 8.20%	50 000	1 000 000,000	1 042 299,454	0,13%
TN0002102093	TL SUB 2018-CAT B TV TMM+3.00	10 000	400 000,000	424 768,000	0,05%
TNZSBU7F6WY7	TLF SUBORDONNE 2021 -TF-	20 000	1 200 000,000	1 287 139,672	0,16%
TN0002102150	TLF 2021-1 TF	23 000	920 000,000	953 055,474	0,12%
TNYJL6N2AEP6	TLF 2022-1 CA TF	38 500	2 310 000,000	2 395 544,680	0,30%
TN0002102143	TLF SUBORDONNE 2020 -TF-	20 000	800 000,000	844 091,803	0,10%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF	45 000	3 600 000,000	3 730 692,822	0,46%
TNEDMOU67Y09	TAYSIR 2024-1 CA TF	47 500	4 750 000,000	4 820 357,260	0,60%
TNR4CLXNS261	WIFAK BANK 2022-2 CA TF	10 000	800 000,000	842 360,656	0,10%
TNCYYRNQ4UA6	ENDA TAMWEEL 2024-1 CA TF	50 000	5 000 000,000	5 081 665,753	0,63%
AC1-B Emprunts d'Etat			300 529 912,000	310 456 915,239	38,41%
Obligations d'Etat			266 707 702,000	274 074 894,967	33,90%
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	250 000	25 000 000,000	25 443 616,438	3,15%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	170 000	17 000 000,000	17 118 040,548	2,12%
TN5QHXZ8T348	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TV	50 000	5 000 000,000	5 368 117,260	0,66%
TNHG2VXQ3BG0	EMPRUNT NATIONAL T1 2022 CB TF	150 000	15 000 000,000	15 576 427,397	1,93%
TNQVHB5WZ2K2	EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB TF	140 000	14 000 000,000	14 301 249,315	1,77%
TNFOOWIRG8H7	EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB TV	210 000	21 000 000,000	21 491 986,849	2,66%

TNRGVSC8DE36	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TF	130 000	13 000 000,000	13 039 961,644	1,61%
TN0JN6PVVH38	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TV	120 000	12 000 000,000	12 040 162,192	1,49%
TNWL1ODSWXK1	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CA TV	20 980	207 702,000	208 400,720	0,03%
TNWRCVSYL730	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TF	70 000	7 000 000,000	7 455 732,603	0,92%
TN7PM93UZP50	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TV	50 000	5 000 000,000	5 347 340,274	0,66%
TNVE955M6R90	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TF	150 000	15 000 000,000	15 048 328,767	1,86%
TNRS9CVT3SJ7	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TV	100 000	10 000 000,000	10 031 989,041	1,24%
TNBII1MJCEF3	EMPRUNT NATIONAL T4 2023 CB TF	275 000	27 500 000,000	29 266 147,945	3,62%
TNUWXR58DVH5	EMPRUNT NATIONAL T1 2024 CB TF	350 000	35 000 000,000	36 721 578,082	4,54%
TNX0K9990B08	EMPRUNT NATIONAL T2 2024 CB TF	170 000	17 000 000,000	17 507 559,452	2,17%
TNFC8O7A98F4	EMPRUNT NATIONAL T3 2024 CB TF	280 000	28 000 000,000	28 108 256,438	3,48%
Bons du Trésor Assimilables			33 822 210,000	36 382 020,272	4,50%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	9 200	8 537 370,000	8 796 522,658	1,09%
TN0008000606	BTA 13 AVRIL 2028 6.70%	13 480	12 837 920,000	13 172 460,362	1,63%
TN0008000580	BTA 14 OCTOBRE 2026 6.30%	5 500	5 315 750,000	5 582 317,671	0,69%
TN0008000655	BTA 29 MARS 2027 6.60%	7 600	7 131 170,000	7 335 657,890	0,91%
Variation d'estimation des +/- values du portefeuille BTA (1)				1 495 061,692	0,18%
AC1-C Titre des OPCVM			33 819 011,055	34 214 407,005	4,23%
TN0006830012	SICAV AXIS TRESORERIE	18 245	2 000 051,936	2 027 147,215	0,25%
TNBICIOE13Y6	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	7 900	799 385,200	934 941,300	0,12%
TNZ6GJEZYKP3	FCP GAT OBLIGATAIRE	500	506 472,500	533 311,500	0,07%
TN4K0OJ4B695	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	29 625	4 000 204,500	4 183 879,500	0,52%
TNBICIOE13Y6	FCP SMART CASH PLUS	50	510 163,629	528 416,700	0,07%
TN0002100998	TUNISIE SICAV	163 990	20 000 712,370	20 000 712,370	2,47%
TNGUV3GCXU41	MCP SAFE FUND	33 110	5 000 338,420	5 000 338,420	0,62%
TN0VYWALSB95	FCP AFC AMANETT	9 250	1 001 682,500	1 005 660,000	0,12%
Total du portefeuille titres			395 985 843,055	408 835 855,738	50,58%

(1) Ce montant s'élevant au 30/09/2024 à **1 495 061,692 Dinars** correspond à l'amortissement des primes et décotes constatées sur le portefeuille BTA d'une manière constante à partir du 02/01/2014 jusqu'à la date de l'échéance. Ce même montant, constituant une plus-value potentielle, a été porté en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et intégré dans le calcul du résultat net de la période.

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **6 457 740,666 Dinars** du 01/07/2024 au 30/09/2024 contre **4 491 637,938 Dinars** du 01/07/2023 au 30/09/2023 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/07/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus des Obligations de sociétés	1 282 877,347	3 577 756,202	1 097 911,920	3 245 659,938	4 450 170,887
Revenus des Emprunts d'État	5 174 863,319	14 477 411,163	3 393 726,018	10 003 282,875	13 872 854,175
Revenus des autres valeurs (titres OPCVM)	0,000	613 633,810	0,000	475 741,008	475 741,008
Total	6 457 740,666	18 668 801,175	4 491 637,938	13 724 683,821	18 798 766,070

AC2. Note sur les placements monétaires et disponibilités :**AC2-A. Placements monétaires :**

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2024 à **281 808 919,368 Dinars**, contre **234 852 457,055 Dinars** au 30/09/2023 et il est détaillé comme suit :

Désignation	Montant au 30/09/2024	Montant au 30/09/2023	Montant au 31/12/2023
Certificats de Dépôt	204 224 306,626	181 169 241,670	140 165 877,197
Prise en pension livrée	77 584 612,742	53 683 215,385	51 284 139,581
Total	281 808 919,368	234 852 457,055	191 450 016,778

AC2-A-1 Certificats de dépôts :

Code ISIN	Désignation	Taux	Émetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2024	% de l'Actif Net
	Certificats de dépôts à moins d'un an				201 931 480,347	204 224 306,626	25,26%
TN9VZ6ZAD2B1	CDP 270J 21/01/2025	10,56	BNA	32	15 060 637,510	15 592 853,454	1,93%
TNQQR6X7JIK4	CDP 260J 14/01/2025	10,56	BNA	40	18 866 204,162	19 521 924,719	2,41%
TNDKPLHK5TK0	CDP 260J 17/01/2025	10,57	BNA	10	4 716 301,661	4 877 058,476	0,60%
TNV8S63D1EY3	CDP 260J 21/01/2025	10,57	BNA	5	2 358 150,830	2 436 325,027	0,30%
TNLFUW2TSTF7	CDP 260J 23/01/2025	10,57	BNA	5	2 358 150,830	2 435 224,801	0,30%
TNRY9P0ZY2P9	CDP 250J 20/01/2025	10,57	BNA	28	13 234 107,524	13 646 503,415	1,69%
TN21IKXTHYV5	CDP 230J 06/01/2025	10,57	BNA	4	1 898 786,139	1 955 693,419	0,24%
TN8VJGS15N50	CDP 130J 06/01/2025	10,23	BH	54	26 230 487,090	26 420 585,089	3,27%
TNKTY76WZGJ2	CDP 20J 01/10/2024	9,49	QNB	9	4 481 119,542	4 500 000,000	0,56%
TNP3SEQHSV82	CDP 20J 01/10/2024	9,99	QNB	6	2 986 753,518	3 000 000,000	0,37%
TN23C5UD1PV2	CDP 20J 02/10/2024	9,49	QNB	15	7 468 532,570	7 498 418,750	0,93%
TNZW8RWJGZ45	CDP 20J 02/10/2024	9,99	QNB	9	4 480 130,277	4 499 001,277	0,56%
TNCLQY67Y3Q0	CDP 10J 04/10/2024	9,99	QNB	20	9 977 861,434	9 993 345,540	1,24%
TNII44R5PXT3	CDP 20J 16/10/2024	9,99	QNB	3	1 493 376,759	1 495 025,706	0,18%
TNPL3JPWV5Y4	CDP 10J 07/10/2024	9,99	QNB	41	20 454 615,941	20 472 739,389	2,53%
TNOM6HNM5FW7	CDP 10J 10/10/2024	8,99	BT	96	47 904 345,537	47 913 889,533	5,93%
TN8BQZZLXWS8	CDP 10J 10/10/2024	8,99	AB	16	7 984 057,590	7 985 648,256	0,99%
TN4ER1696YO9	CDP 10J 10/10/2024	9,99	QNB	20	9 977 861,434	9 980 069,776	1,23%

AC2-A-2 Pension livrée :

Désignation	Taux	Banque	Jouissance	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2024	% de l'Actif Net
Pension livrée				75 999 682,339	77 584 612,742	9,60%
Prise en pension 56 153 BTA 6.5% Juin 2025 189J-06/01/2025	9,72%	BNA	01/07/2024	54 999 898,145	56 366 095,615	6,97%
Prise en pension 5 245 BTA 7.5% Janvier 2028 232J-03/01/2025	9,72%	BNA	16/05/2024	4 999 166,850	5 185 435,807	0,64%
Prise en pension 5 596 BTA 9.9% Décembre 2033 15J-01/10/2024	8,99%	BNA	16/09/2024	5 999 807,360	6 022 281,638	0,74%
Prise en pension 10 176 BTA 8% Novembre 2030 10J-07/10/2024	8,99%	BT	27/09/2024	10 000 809,984	10 010 799,682	1,24%

AC2-B Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2024 à **119 106 328,720 Dinars** représentant les avoirs en banque.

AC3-A. Autres Créances D'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2024 à **474 669,502 Dinars** contre **433 861,749 Dinars** au 30/09/2023 et il est détaillé comme suit :

Désignation	Montant au 30/09/2024	Montant au 30/09/2023	Montant au 31/12/2023
Sommes à recouvrer au titre des souscriptions	474 444,245	433 636,284	3 083 499,038
Autres créances d'exploitation	225,257	225,465	219,754
Total	474 669,502	433 861,749	3 083 718,792

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à **9 041 672,488 Dinars** du 01/07/2024 au 30/09/2024 contre **5 493 881,694 Dinars** du 01/07/2023 au 30/09/2023 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/07/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus des Certificats de Dépôt	2 793 765,132	6 404 072,101	1 909 288,923	5 453 129,108	6 833 219,765
Revenus de prises en pension livrée	6 247 907,356	16 745 367,677	3 584 592,771	9 114 292,815	13 583 538,428
Total	9 041 672,488	23 149 439,778	5 493 881,694	14 567 421,923	20 416 758,193

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2024 à **1 864 126,607 Dinars** contre **2 407 785,236 Dinars** au 30/09/2023 et s'analyse comme suit :

Note	Passif	Montant au 30/09/2024	Montant au 30/09/2023	Montant au 31/12/2023
PA 1	Opérateurs créditeurs	1 232 123,830	1 188 377,913	394 602,833
PA 2	Autres créditeurs divers	632 002,777	1 219 407,323	2 612 026,425
Total		1 864 126,607	2 407 785,236	3 006 629,258

PA 1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30/09/2024 à **1 232 123,830 Dinars** contre **1 188 377,913 Dinars** au 30/09/2023 et se détaille comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 30/09/2024	Montant au 30/09/2023	Montant au 31/12/2023
Gestionnaire	315 180,887	162 047,818	173 062,913
Dépositaire	131 934,239	383 229,410	48 477,007
Distributeurs	785 008,704	643 100,685	173 062,913
Total	1 232 123,830	1 188 377,913	394 602,833

PA 2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30/09/2024 à **632 002,777 Dinars** contre **1 219 407,323 Dinars** au 30/09/2023 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 30/09/2024	Montant au 30/09/2023	Montant au 31/12/2023
État, impôts et taxes	129 522,435	40 288,938	46 574,011
Redevance CMF	66 210,563	45 389,511	48 474,799
Rémunération CAC	29 112,167	35 981,567	37 887,835
Jetons de présence	4 500,000	7 091,978	6 000,000
Provision pour charges diverses	8 697,254	5 432,153	10 343,996
Publicité et publication	7 420,325	2 565,185	6 895,996
Sommes à payer au titre de rachats	386 540,033	1 082 657,991	2 455 849,788
Total	632 002,777	1 219 407,323	2 612 026,425

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01/07/2024 au 30/09/2024 à **2 290 216,580 Dinars** contre **1 117 532,072 Dinars** du 01/07/2023 au 30/09/2023 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/07/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Rémunération du gestionnaire	930 950,550	2 510 806,105	490 121,560	1 368 110,841	1 878 536,142
Rémunération du dépositaire	195 577,849	527 480,284	137 288,952	383 224,330	526 200,607
Rémunération des distributeurs	1 163 688,181	3 138 507,617	490 121,560	1 368 110,841	1 878 536,142
Total	2 290 216,580	6 176 794,006	1 117 532,072	3 119 446,012	4 283 272,891

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01/07/2024 au 30/09/2024 à **251 775,401 Dinars** contre **189 300,036 Dinars** du 01/07/2023 au 30/09/2023 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du	Du	Du	Du	Du
	01/07/2024	01/01/2024	01/07/2023	01/01/2023	01/01/2023
	au	au	au	au	au
	30/09/2024	30/09/2024	30/09/2023	30/09/2023	31/12/2023
Redevance CMF	195 566,002	527 447,238	137 282,902	383 207,445	526 177,579
Impôts et Taxes	35 719,131	97 875,167	23 344,079	66 667,398	93 054,637
Rémunération CAC	17 107,944	43 537,848	18 808,096	38 562,229	53 244,261
Jetons de Présence	1 370,263	4 500,000	4 814,682	8 102,908	6 000,000
Publicité et Publication	1 211,795	3 609,040	3 687,842	6 206,483	10 486,327
Diverses charges d'exploitation	800,266	1 111,784	1 362,435	2 727,768	10 817,386
Total	251 775,401	678 081,077	189 300,036	505 474,231	699 780,190

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 30/09/2024 se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2024 (en nominal)

· Montant	323 329 800,00
· Nombre de titres	3 233 298
· Nombre d'actionnaires	3 179

Souscriptions réalisées (en nominal)

· Montant	484 709 000,000
· Nombre de titres émis	4 847 090

Rachats effectués (en nominal)

· Montant	333 598 900,000
· Nombre de titres rachetés	3 335 989

Capital au 30.09.2024

· Montant en nominal	474 439 900,000
· Sommes non Capitalisables (1)	3 341 772,326
· Sommes capitalisées (2)	291 459 933,381
· Nombres de titres	4 744 399
· Nombre d'actionnaires	3 619

(1) Les sommes non capitalisables s'élèvent au 30/09/2024 à **3 341 772,326 Dinars** et se détaillent comme suit :

Sommes non capitalisables des exercices antérieurs	2 027 132,632
1- Résultat non capitalisables de la période	325 878,270
§ Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-529 195,238
§ +/- values réalisées sur cession de titres	855 073,508
§ Frais de négociation de titres	0,000
2- Régularisation des sommes non capitalisables	988 761,424
§ Aux émissions	3 212 249,260
§ Aux rachats	-2 223 487,836
Total des sommes non capitalisables	3 341 772,326

(2) Les sommes capitalisées s'élèvent au 30/09/2024 à **291 459 933,381 Dinars** et se détaillent comme suit :

	Montant au 30/09/2024
Sommes capitalisées des exercices antérieurs	165 716 794,756
Résultat capitalisable de l'exercice clos capitalisé	32 912 540,425
Régularisation des sommes capitalisées des exercices antérieurs	92 830 598,200
§ Aux émissions	297 768 490,818
§ Aux rachats	-204 937 892,618
Total des sommes capitalisées	291 459 933,381

CP2- Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période et au résultat capitalisable de l'exercice clos augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE.

Le solde de ce poste au 30/09/2024 se détaille ainsi :

Rubriques	30/09/2024
Résultat capitalisable de la période	34 963 365,870
Régularisation du résultat capitalisable de la période	4 156 675,144
Sommes capitalisables	39 120 041,014

4. AUTRES INFORMATIONS :

5-1 Données par action :

Charges de gestion des placements	30/09/2024	30/09/2023
Revenus des placements	8,814	8,149
Charges de gestion des placements	-1,302	-0,899
Revenu net des placements	7,512	7,251
Autres charges d'exploitation	-0,143	-0,146
Résultat d'exploitation	7,369	7,105
Régularisation du résultat d'exploitation	0,876	0,366
Sommes capitalisables de la période	8,246	7,471
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,876	-0,366
Variation des +/- values potentielles/titres	-0,112	0,050
Plus ou moins-values réalisées / cession de titres	0,180	0,105
Résultat net de la période	7,438	7,261

5-2 Ratio de gestion des placements :

Rubriques	30/09/2024	30/09/2023
Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0,878%	0,610%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,096%	0,099%
Résultat capitalisable de la période / actif net moyen :	4,970%	4,826%
Actif net moyen (en DT)	703 519 563,008	511 162 532,045

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

5-3-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion financière de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE est confiée à TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (anciennement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT) et ce, à compter du 1^{er} décembre 2009, en remplacement de la Financière de Placement et de Gestion Celle-ci est, notamment, chargée de la gestion du portefeuille de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;

En contrepartie de ses prestations, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,20 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016 suite à une décision prise lors de la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE tenue en date du 29 juin 2015 qui a ramené ce taux de 0,35% à 0,2% TTC l'an.

Il est à noter qu'en vertu de la convention de délégation de la gestion administrative et comptable des OPCVM gérés, conclue en date du 24/12/2021 entre TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT et TUNISIE VALEURS, cette dernière a été désignée comme gestionnaire administratif et comptable de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE. Ce changement, dument agréé par le CMF, entre en vigueur à compter du 03/01/2022.

Il est à noter qu'en vertu de la convention de délégation de la gestion administrative et comptable des OPCVM gérés, conclue en date du 24/12/2021 entre TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT et TUNISIE VALEURS, cette dernière a été désignée comme gestionnaire administratif et comptable de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE. Ce changement, dument agréé par le CMF, entre en vigueur à compter du 03/01/2022.

Par ailleurs, le conseil d'administration de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE réuni, en date du 18 mars 2022, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion payée en faveur de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, en la portant de 0,20% TTC à 0,30% HT de l'actif net l'an. Cette modification entre en vigueur à partir du 1er août 2022.

De même, le conseil d'administration de ladite SICAV réuni, en date du 29 novembre 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion payée en faveur de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, en la portant de 0,30% HT à 0,40% HT de l'actif net l'an.

Cette modification entre en vigueur à partir du 1er janvier 2024.

5-3-2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus du portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% TTC de l'actif net, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de supprimer, depuis le 1^{er} janvier 2016, le seuil minimum de 5 000 dinars TTC et le seuil maximum de 20.000 dinars TTC qui étaient initialement appliqués.

5-3-3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (anciennement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT) et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,2% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

A noter qu'à partir du 15/07/2021, TUNISIE VALEURS remplace BIATCAPITAL en tant que distributeur des titres de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et ce, à la suite de l'opération de Fusion Absorption de BIATCAPITAL par TUNISIE VALEURS.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur depuis le 1er janvier 2016 suite à une décision prise lors de la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE tenue en date du 29 juin 2015 qui a ramené ce taux de 0,15% à 0,2% TTC l'an.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE réuni, en date du 18 mars 2022, a décidé de modifier à la hausse la commission de distribution, payée à ses distributeurs la BIAT, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT et TUNISIE VALEURS et partagée entre eux au prorata de leurs distributions, en la portant de 0,20% TTC à 0,30% HT de l'actif net l'an. Cette modification entre en vigueur à partir du 1er août 2022.

De même, le Conseil d'Administration de ladite SICAV réuni, en date du 29 novembre 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de distribution, payée en faveur de ses distributeurs la BIAT, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT et TUNISIE VALEURS et partagée entre elles au prorata de leurs distributions, en la portant de 0,30% HT à 0,50% HT de l'actif net l'an.

Cette modification entre en vigueur à partir du 1er janvier 2024.

5-4 Mode d'affectation des résultats :

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce, depuis l'exercice 2014, suite au changement du type de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation, par une décision de l'AGE du 24/04/2014.

5-5 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce depuis le 1^{er} janvier 2016.

SICAV PLUS

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2024

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 635.540, un actif net de D : 633.378 et un bénéfice de la période de D : 21.223.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 30 Septembre 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « SICAV PLUS » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 25 octobre 2024

Le commissaire aux comptes :

FINOR

Karim DEROUCHE

BILAN ARRETE AU 30 Septembre 2024
(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Portefeuille-titres	4	395 026	481 991	374 486
Actions et droits rattachés		61 446	45	45
Tires des Organismes de Placement Collectif		-	26 962	347 068
Obligations et valeurs assimilées		333 580	454 984	27 374
Placements monétaires et disponibilités		240 512	228 535	193 311
Placements monétaires	5	240 512	228 535	193 311
Créances d'exploitation		2	33	3
TOTAL ACTIF		635 540	710 559	567 799
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	6	987	1 940	581
Autres créditeurs divers	7	1 175	1 105	1 233
TOTAL PASSIF		2 162	3 044	1 814
ACTIF NET				
Capital	8	614 226	689 989	547 090
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice en cours		19 152	17 526	18 895
ACTIF NET		633 378	707 515	565 985
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		635 540	710 559	567 799

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2024	Période du 01/01 au 30/09/2024	Période du 01/07 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
Revenus du portefeuille-titres	9	8 050	15 965	6 201	21 440	26 651
Revenus des actions		2 450	2 453	3	3	3
Revenus des obligations et valeurs assimilées		5 600	13 511	6 198	21 437	26 648
Revenus des placements monétaires	10	2 638	7 634	2 460	5 095	7 594
Revenus des prises en pension	11	6 629	6 629	-	-	-
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		17 317	30 228	8 661	26 535	34 245
Charges de gestion des placements	12	(3 089)	(6 167)	(2 154)	(6 587)	(8 436)
REVENU NET DES PLACEMENTS		14 228	24 061	6 507	19 948	25 809
Autres charges	13	(433)	(876)	(334)	(932)	(1 193)
Contribution Sociale de Solidarité		(350)	(500)	(130)	(500)	(600)
RESULTAT D'EXPLOITATION		13 445	22 685	6 042	18 515	24 016
Régularisation du résultat d'exploitation		(4 448)	(3 533)	(244)	(990)	(5 121)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		8 997	19 152	5 799	17 526	18 895
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		4 448	3 533	244	990	5 121
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		4 797	(884)	1 278	152	(4 853)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		2 981	10 663	167	4 352	10 502
RESULTAT DE LA PERIODE		21 223	32 464	7 487	23 019	29 665

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/07 au 30/09/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2024</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2023</i>	<i>Année 2023</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>21 223</u>	<u>32 464</u>	<u>7 487</u>	<u>23 019</u>	<u>29 665</u>
Résultat d'exploitation	13 445	22 685	6 042	18 515	24 016
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	4 797	(884)	1 278	152	(4 853)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	<u>2 981</u>	<u>10 663</u>	<u>167</u>	<u>4 352</u>	<u>10 502</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>45 268</u>	<u>34 929</u>	<u>(9 204)</u>	<u>(166 170)</u>	<u>(314 346)</u>
Souscriptions					
- Capital	481 224	1 549 582	305 332	967 159	1 395 950
- Régularisation des sommes non distribuables	18 676	57 031	10 778	32 564	48 611
- Régularisation des sommes distribuables	9 398	16 508	5 856	11 812	23 934
Rachats					
- Capital	(430 892)	(1 510 366)	(313 969)	(1 127 166)	(1 694 769)
- Régularisation des sommes non distribuables	(19 292)	(57 785)	(11 101)	(37 738)	(59 018)
- Régularisation des sommes distribuables	<u>(13 846)</u>	<u>(20 041)</u>	<u>(6 100)</u>	<u>(12 802)</u>	<u>(29 054)</u>
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>66 491</u>	<u>67 393</u>	<u>(1 717)</u>	<u>(143 151)</u>	<u>(284 681)</u>
ACTIF NET					
En début de période	566 887	565 985	709 232	850 666	850 666
En fin de période	633 378	633 378	707 515	707 515	565 985
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	7 763	7 924	10 143	12 421	12 421
En fin de période	8 492	8 492	10 013	10 013	7 924
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>74,585</u>	<u>74,585</u>	<u>70,660</u>	<u>70,660</u>	<u>71,427</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>2,14%</u>	<u>4,42%</u>	<u>1,05%</u>	<u>3,17%</u>	<u>4,29%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 SEPTEMBRE 2024

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type capitalisation, régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la société « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT », le dépositaire étant « AMEN BANK ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas,

une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Septembre 2024 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV PLUS » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou

moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2024, à D : 395.026 et se détaille comme suit :

Code ISIN		Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2024	% Actif net
	Actions & droits rattachés		55 964	61 446	9,70%
TN000727001 0	TPR	9	27	50	0,01%
TN0007670011	DELICE HOLDING	4 083	55 937	61 396	9,69%
	Obligations et valeurs assimilées		314 544	333 580	52,67%
	Obligations des sociétés		222 644	232 042	36,64%
TNL8PGUB9C93	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	400	40 000	43 385	6,85%
TNL8PGUB9C93	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	90	9 000	9 778	1,54%
TN00036000640	ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2.05	2 300	46 000	48 270	7,62%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA TF	30	2 144	2 402	0,38%
TN0001300607	BTE 2010 B	600	18 000	18 032	2,85%
TNCYYRNQ4UA6	ENDA TAMWEEL 2024-1 CA TF	400	40 000	40 644	6,42%
TN0002102150	TLF 2021-1 TF	1 250	50 000	51 944	8,20%
TN0003900263	UIB 2011/1 TR B	500	17 500	17 587	2,78%
	Bons du Trésor Assimilables		91 900	101 538	16,03%
TN0008000622	BTA 11/03/2026 6.3%	100	91 900	101 538	16,03%
	Total		370 507	395 026	62,37%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				62,16%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2024 à D : 240.512 , contre D : 228.535 au 30.09.2023, et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2024	% Actif net
	BTCT	135 000	123 751	128 759	20,33%
TNOI6DZE1IQ0	BTC 52 SEMAINES 18/03/2025 - 8,99 %	80 000	73 334	76 090	12,01%
TNUEJGZNL629	BTC 52 SEMAINES 11/02/2025 - 8,99 %	55 000	50 417	52 669	8,32%
	Dépôt à vue		111 366	111 753	17,64%
	Amen bank pasteur		111 366	111 753	17,64%
	Total général		235 117	240 512	37,97%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				37,84%

Note 6 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30.09.2024 à D : 987, contre D : 1.940 au 30.09.2023 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Gestionnaire	247	485	132
Distributeur	740	1 454	449
Total	987	1 940	581

Note 7 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2024 à D : 1.175 , contre D : 1.105 au 30.09.2023, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Redevance CMF	83	58	48
Retenues à la source à payer	109	216	65
TCL	13	38	6
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	671	495	714
Contribution sociale de solidarité	299	299	400
Total	1 175	1 105	1 233

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2024, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2023

Montant	547 090
Nombre de titres	7 924
Nombre d'actionnaires	669

Souscriptions réalisées

Montant	1 549 582
Nombre de titres émis	22 444
Nombre d'actionnaires nouveaux	41

Rachats effectués

Montant	(1 510 366)
Nombre de titres rachetés	(21 876)
Nombre d'actionnaires sortants	(68)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(884)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	10 663
Régularisation des sommes non distribuables	(2 108)
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	18 895
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	1 354

Capital au 30-09-2024

Montant	614 226
Nombre de titres	8 492
Nombre d'actionnaires	642

Note 9 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 8.050, pour la période allant du 01.07 au 30.09.2024, contre D : 6.201 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2023 et se détaillent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2024	du 01/01 au 30/09/2024	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
Revenus des actions					
- Dividendes	2 450	2 453	3	3	3
Revenus des obligations et valeurs assimilées					
<i>Revenus des obligations</i>					
- Intérêts	4 307	6 855	939	4 155	5 252
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>					
- Intérêts des BTA et emprunt national	1 293	6 656	5 259	17 282	21 396
TOTAL	8 050	15 965	6 201	21 440	26 651

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2024 à D : 2.638, contre D : 2.460 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2023 et présente le montant des intérêts au titre du troisième trimestre 2024 sur les dépôts et les BTCT, et se détaille comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2024	du 01/01 au 30/09/2024	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
Intérêts des dépôts à vue	386	1 325	507	1 532	2 033
Intérêts des BTCT	2 252	6 309	1 953	3 563	5 561
TOTAL	2 638	7 634	2 460	5 095	7 594

Note 11 : Revenus des prises en pension

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2024 à D : 6.629, contre un solde nul pour la même période de l'exercice 2023, et représente le montant des intérêts sur les pensions livrées, et se détaille comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2024	du 01/01 au 30/09/2024	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
Intérêts des pensions livrées	6 629	6 629	-	-	-
TOTAL	6 629	6 629	-	-	-

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2024 à D : 3.089 contre D : 2.154 pour la même période de l'exercice 2023, et se détaille comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2024	du 01/01 au 30/09/2024	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
Commission de gestion	772	1 542	539	1 647	2 109
Commission de distribution	2 316	4 625	1 615	4 940	6 327
TOTAL	3 089	6 167	2 154	6 587	8 436

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01.07 au 30.09.2024 à D : 433 contre D : 334 pour la même période de l'exercice 2023, et se détaillent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2024	du 01/01 au 30/09/2024	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	Année 2023
Redevance CMF	259	518	182	554	709
TCL	44	92	22	75	107
Autres	130	266	131	304	378
TOTAL	433	876	334	932	1 193

Note 14 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la Société "TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT ". Celle - ci est chargée des choix des placements. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,25% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La gestion administrative et comptable de la société est confiée à "TUNISIE VALEURS".

Rémunération du dépositaire :

La société "AMEN BANK", assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres. Sa rémunération est supportée par le gestionnaire.

Rémunération du distributeur :

"TUNISIE VALEURS" est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, elle perçoit une rémunération de 0,75% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

STRATEGIE ACTIONS SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2024
RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2024

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA, qui comprennent le bilan au 30 septembre 2024 faisant ressortir un total de 1 030 824 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 26 180 dinars et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 1 020 848 dinars pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de STRATEGIE ACTIONS SICAV SA arrêtés au 30 septembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ La note 2.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- ✓ La note 3.6 qui détaille le mouvement sur le capital du 1^{er} janvier 2024 au 30 septembre 2024.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 31 octobre 2024

Le Commissaire aux Comptes :

Walid MASMOUDI

BILAN DE STRATEGIE ACTIONS SICAV SA

ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Actions et droits rattachés		287 549	142 886	169 088
Obligations et valeurs assimilées		478 348	561 789	573 900
Titres OPCVM		47 513	50 614	51 689
	3.1	813 410	755 289	794 677
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	74 310	98 117	86 386
Disponibilités	3.3	143 104	193 265	164 451
		217 414	291 382	250 837
TOTAL ACTIF		1 030 824	1 046 671	1 045 514
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.4	4 341	4 389	4 142
Autres créditeurs divers	3.5	5 635	5 799	7 704
TOTAL PASSIF		9 976	10 188	11 846
Capital	3.6	999 555	1 017 126	1 010 265
Sommes distribuables	3.7	21 293	19 357	23 403
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		21 293	19 357	23 403
ACTIF NET		1 020 848	1 036 483	1 033 668
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 030 824	1 046 671	1 045 514

ETAT DE RESULTAT DE STRATEGIE ACTIONS SICAV SA
PERIODE ALLANT DU 1er JUILLET 2024 AU 30 SEPTEMBRE 2024
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/07/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Du 01/07/202 3 au 30/09/202 3	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus du portefeuille-titres		11 644	36 390	16 646	37 238	45 798
Dividendes	4.1	5 632	12 643	8 086	11 752	11 752
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	6 012	23 747	8 560	25 486	34 046
Revenus des placements monétaires	4.3	1 877	4 488	1 772	4 356	6 551
Total des revenus des placements		13 521	40 878	18 418	41 594	52 349
Charges de gestion des placements	4.4	<4 341>	<12 842>	<4 389>	<14 007>	<18 149>
Revenu net des placements		9 180	28 036	14 029	27 587	34 200
Autres charges	4.5	<2 407>	<6 996>	<2 331>	<7 272>	<9 571>
Résultat d'exploitation		6 773	21 040	11 698	20 315	24 629
Régularisation du résultat d'exploitation		678	253	<485>	<958>	<1 226>
Sommes distribuables de la période		7 451	21 293	11 213	19 357	23 403
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<678>	<253>	485	958	1 226
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		5 549	21 815	<41 474>	<37 458>	2 894
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		14 698	47 511	12 489	31 727	7 385
Frais de négociation de titres		<840>	<3 175>	<253>	<1 662>	<2 154>
Résultat net de la période		26 180	87 191	<17 540>	12 922	32 754

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET DE STRATEGIE ACTIONS SICAV SA
PERIODE ALLANT DU 1er JUILLET 2024 AU 30 SEPTEMBRE 2024
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 01/07/202 4 au 30/09/202 4	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/202 3 au 31/12/202 3
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>26 180</u>	<u>87 191</u>	<u><17 540></u>	<u>12 922</u>	<u>32 754</u>
Résultat d'exploitation	6 773	21 040	11 698	20 315	24 629
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	5 549	21 815	<41 474>	<37 458>	2 894
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	14 698	47 511	12 489	31 727	7 385
Frais de négociation de titres	<840>	<3 175>	<253>	<1 662>	<2 154>
<u>Distributions de dividendes</u>	-	<23 403>	-	<19 511>	<19 511>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>38 107</u>	<u><76 608></u>	<u><36 229></u>	<u><243 222></u>	<u><265 869></u>
Souscriptions	55 052	55 052	-	-	122 212
Capital	51 068	51 068	-	-	118 869
Régularisation des sommes non distribuables	2 954	2 954	-	-	584
Régularisation des sommes distribuables	1 030	1 030	-	-	2 759
Rachats	<16 945>	<131 660>	<36 229>	<243 222>	<388 081>
Capital	<15 543>	<126 561>	<35 220>	<237 737>	<380 820>
Régularisation des sommes non distribuables	<4 322>	<4 322>	<524>	<1 275>	<24>
Régularisation des sommes distribuables	2 920	<777>	<485>	<4 210>	<7 237>
<u>Variation de l'actif net</u>	<u>64 287</u>	<u><12 820></u>	<u><53 769></u>	<u><249 811></u>	<u><252 626></u>
<u>Actif net</u>					
_ En début de la période	956 561	1 033 668	1 090 252	1 286 294	1 286 294
_ En fin de la période	1 020 848	1 020 848	1 036 483	1 036 483	1 033 668
<u>Nombre d'actions</u>					
_ En début de la période	405	455	482	574	574
_ En fin de la période	421	421	466	466	455
<u>Taux de rendement annualisé</u>	<u>10,60%</u>	<u>12,02%</u>	<u>-6,62%</u>	<u>1,37%</u>	<u>3,15%</u>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2024**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte, de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2024 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers, ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 septembre 2024 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêté.

2.3 Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 ».

La société détient au 30/09/2024 une souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 valorisée à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines. Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthodes comptable a été appliqué d'une manière prospective depuis l'exercice clos le 31 décembre 2020.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables de la période

Les sommes distribuables de la période correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré ou diminué de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2024 se détaille comme suit :

A- Actions et droits rattachés

<u>Code ISIN</u>	<u>Désignation du titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
TN0003400058	AMEN BANK	99	3 996	4 407	0,43%
TNDKJ8O68X14	ASSURANCES MAGHREBIA	2 150	12 063	13 236	1,28%
TN0001800457	BIAT	116	11 495	12 544	1,22%
TN0007400013	CARTHAGE CEMENT	7 600	15 457	15 528	1,51%
TN0007410012	ENNAKL AUTOMOBILES	1 069	11 299	11 659	1,13%
TN0007620016	MAGASIN GENERAL	86	451	619	0,06%
TN0005700018	MPBS	3 615	25 475	29 467	2,86%
TN0007180011	POULINA G H	2 080	18 711	18 710	1,82%
TN0006530018	SFBT	2 084	26 225	25 290	2,45%
TN0006560015	SMART TUNISIE	4 402	69 992	73 127	7,09%
TN0004100202	TPR	3 713	20 383	20 627	2,00%
TN0007270010	TUNISIE LEASING & FACTORING	399	6 014	6 578	0,64%
TN0006440010	EURO-CYCLES	1 400	17 814	17 987	1,74%
TN0001100254	ONE TECH HOLDING	1 800	16 460	16 529	1,60%
TNQPQXRODTH8	SAH LILAS	1 923	17 155	19 466	1,89%
TN0002100907	SPDIT SICAF	142	1 659	1 775	0,17%
Total actions et droits rattachés			274 649	287 549	27,90%

B- Obligations et valeurs assimilées

<u>Code ISIN</u>	<u>Désignation du titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
TN0002601029	STB 2008/2	2 000	12 806	13 019	1,26%
Total obligations de sociétés			12 806	13 019	1,26%
Bons du trésor assimilables					
<u>Code ISIN</u>	<u>Désignation du titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
TN0008000747	BTA 13 MAI 2027 7.2%	482	432 058	465 329	45,14%
Total bons du trésor assimilables			432 058	465 329	45,14%
Total obligations et valeurs assimilées			444 864	478 348	46,40%

C- Titres OPCVM

TNBICIOE13Y6	FCP SMART TRAKER FUND	43	42 843	47 513	4,61%
Total OPCVM			42 843	47 513	4,61%
Total			762 356	813 410	78,91%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2024 se détaille comme suit :

	BTCT				
TNQCYB6ZHJ26	BTC 52 SEMAINES 16/10/2024	75	75 000	74 310	7,21%
	Total BTCT	75	75 000	74 310	7,21%
	Total placements monétaires		75 000	74 310	7,21%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Banques	140 907	196 280	176 334
Intérêts courus sur dépôt à vue	750	970	796
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue	<150>	<194>	<159>
Ventes titres à encaisser	2 032	-	1 397
Achats de titres à régler	<435>	<3 791>	<13 917>
	143 104	193 265	164 451

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Rémunérations du distributeur exclusif à payer	1 992	2 023	1 850
Rémunérations du dépositaire à payer	1 496	1 500	1 500
Rémunérations du gestionnaire à payer	853	866	792
	4 341	4 389	4 142

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Honoraires du commissaire aux comptes à payer	5 224	5 250	7 082
Contribution sociale de solidarité à payer	300	300	400
Redevances CMF à payer	85	86	80
TCL à payer	26	36	13
Autres (retenue à la source à payer)	-	127	129
	5 635	5 799	7 704

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2024 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2024

Montant	1 010 265
Nombre de titres	455
Nombre d'actionnaires	13

Souscriptions réalisées

Montant	51 068
Nombre de titres	23
Nombre d'actionnaires entrants	-

Rachats effectués

Montant	<126 561>
Nombre de titres	57
Nombre d'actionnaires sortants	2

Autres mouvements

Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	21 815
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	47 511
Frais de négociation de titres	<3 175>
Régularisation des sommes non distribuables	<1 368>

Capital au 30 septembre 2024

Montant	999 555
Nombre de titres	421
Nombre d'actionnaires	11

**Au 31 octobre 2024, le capital de STRATEGIE ACTIONS SICAV est inférieur au minimum prévu par l'article 3 du code des OPC, toutefois, il n'est pas en dessous de ce minimum pendant une durée de quatre-vingt-dix jours.*

Il est à rappeler que selon l'article 3 du code des OPC le conseil d'administration de la société doit procéder à sa dissolution lorsque son capital demeure, pendant quatre-vingt-dix jours, inférieur à un million de dinars.

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30 septembre 2024 se détaillent comme suit :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Résultat d'exploitation	21 040	20 315	24 629
Régularisation du résultat d'exploitation	253	<958>	<1 226>
	<u>21 293</u>	<u>19 357</u>	<u>23 403</u>

4 – NOTES SUR L'ÉTAT DE RÉSULTAT

4.1 Dividendes :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2024</u> <u>au</u> <u>30/09/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2024</u> <u>au</u> <u>30/09/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2023</u> <u>au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>31/12/2023</u>
Dividendes	5 632	12 643	8 086	11 752	11 752
	5 632	12 643	8 086	11 752	11 752

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2024</u> <u>au</u> <u>30/09/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2024</u> <u>au</u> <u>30/09/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2023</u> <u>au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>31/12/2023</u>
Intérêts sur BTA	37 701	23 174	8 233	24 428	32 659
Intérêts sur obligations	<31 689>	573	327	1 058	1 387
	6 012	23 747	8 560	25 486	34 046

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2024</u> <u>au</u> <u>30/09/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2024</u> <u>au</u> <u>30/09/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2023</u> <u>au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>31/12/2023</u>
Intérêts sur BTC	1 253	2 413	966	1 597	3 126
Intérêts sur dépôt à vue	624	2 075	806	2 759	3 425
	1 877	4 488	1 772	4 356	6 551

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2024</u> <u>au</u> <u>30/09/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2024</u> <u>au</u> <u>30/09/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2023</u> <u>au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>31/12/2023</u>
Rémunérations du distributeur	1 993	5 872	2 022	6 689	8 540
Rémunérations du dépositaire	1 495	4 454	2 032	4 450	5 950
Rémunérations du gestionnaire	853	2 516	335	2 868	3 659
	4 341	12 842	4 389	14 007	18 149

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2024</u> <u>au</u> <u>30/09/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2024</u> <u>au</u> <u>30/09/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2023</u> <u>au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>31/12/2023</u>
Honoraires commissaire aux comptes	1 873	5 413	1 809	5 419	7 248
Redevances CMF	254	755	264	854	1 102
Contribution sociale de solidarité	100	300	100	500	600
Autres retenues	118	316	83	288	379
TCL	62	212	75	211	242
	2 407	6 996	2 331	7 272	9 571

5 - Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire :

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 75% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2%.

La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, TUNISIE VALEURS perçoit 25% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2%.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV.

Elle est notamment chargée à ce titre :

- De conserver les titres et les fonds de la société.
- D'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.